

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO!

JULES DORION, Directeur.

EDITION QUOTIDIENNE

BUREAUX: 103, rue Ste-Anne

L'INFORMATION

Sous la présidence de S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, et devant une salle comble, au Monument National, le R. P. Plantier, de l'Action Populaire de Reims, inaugure solennellement la série des cours sociologiques qu'il doit donner, cet automne.

S. G. Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, préside à la bénédiction d'un nouveau collège, à Buckingham, P. Q.

La Cie des tramways électriques "Montréal et les comtés du Sud", vient d'inaugurer un nouveau service entre Montréal et Marieville, au comté de Rouville.

Les libéraux de Châteauguay choisissent unanimement pour candidat, à l'élection partielle du 11 octobre prochain, dans leur comté, l'honorable M. Sydney Fisher, ancien ministre dans le cabinet Laurier.

Le Roi Victor-Emmanuel vient de dissoudre les Chambres italiennes. Le gouvernement public, aujourd'hui même, son manifeste électoral, dont l'article principal est l'affirmation que la pacification de la Lybie est à présent complète et que l'heure est venue d'organiser l'immigration des paysans italiens.

On annonce que la Cie Transatlantique française reprendra, l'an prochain, son service régulier entre la France et le Canada, et qu'elle négocie à l'heure actuelle, des arrangements pour un service de quinzaine entre Le Havre et Montréal.

Le Conseil de ville de Québec a définitivement accepté l'offre des Soeurs de la Charité, et va ériger, à Beauport, son hôpital civique, en plaçant l'édifice en dehors des limites de la ville.

On mande de Piedras Negras, au Mexique, que plus de quatre cents fédéraux et rebelles sont morts, dans un terrible engagement corps à corps, près de Barroteran. Le résultat est demeuré incertain. Les rebelles se sont retirés à Sabinas et ont fait sauter un pont pour empêcher un retour offensif des fédéraux.

Le bill du tarif américain a maintenant atteint la dernière phase de la discussion avant son adoption définitive. Il revient au Congrès, après avoir subi l'épreuve de la conférence de la Commission conjointe.

Le chef de police, à Calcutta, est percé de balles et tué sur place par trois jeunes Bengalis, qui réussissent à s'échapper, au milieu de la foule immense. On croit à un crime politique.

Les Unions du Travail, en Angleterre, décident de répondre par de nouvelles mesures à l'attitude menaçante des Patrons, s'organisant en Syndicat de défense patronale, au capital de \$250,000,000. Les unions se résignent, afin d'augmenter leurs "fonds de guerre" à abolir leurs services d'assistance de charité.

On croit de plus en plus à une prochaine alliance politique entre la France et l'Espagne.

La Commission du port de Québec évalue à \$35,000 le dommage causé à ses propriétés par le Sfr "Whaka-tani", qui a détruit une partie du quai de l'Anse au Sauvage.

S. G. Mgr Mathieu, évêque de Regina, est l'objet d'une réception grandiose, de la part de la Société St-Jean-Baptiste de Willow Bunch, où sa Grandeur s'était rendue pour confondre 180 enfants.

A la suite de leur traité de paix, maintenant complété, Turcs et Bulgares manifestent hautement l'intention de rétablir entre eux des relations de concorde et d'amitié.

Les victoires que les Albanais remportent sur les Serbes coûtent un terrible prix en vies humaines. Jakova a été pris après une rude bataille, de même qu'Oscinida, et présent, les Albanais assiègent présentement une garnison serbe de 6,000 hommes. Essad Pacha mande au Sultan qu'il veut constituer une Albanie autonome, sous la suzeraineté de la Turquie.

Il paraît que le Japon voudrait se faire de la Chine un champ de bataille, pour une nouvelle rencontre éventuelle avec la Russie; il garantirait à la Chine son intégrité territoriale et la laisserait fortifier.

LA QUESTION DU SITE DE L'HOPITAL CIVIQUE

Le Comité de Santé maintient sa première décision au sujet de l'offre des Soeurs de l'Asile Saint-Michel Archange.

Pour la seconde fois, le comité de santé a fait, hier soir, le choix du nouvel hôpital civique. La question qui avait été discutée et rediscutée par tous les comités qu'elle pouvait concerner, fut de nouveau et longuement débattue. Le résultat fut la décision de maintenir sa première décision en recommandant au comité des finances l'acceptation de l'offre des Soeurs de l'Asile St-Michel Archange, pour la construction de l'hôpital près de Mastaf.

La réconsidération de cette question qui avait été résolue en août dernier, le comité s'étant prononcé en faveur du site de Beauport, a été décidée pour permettre de recevoir de nouvelles propositions, tant des Soeurs de l'Asile St-Michel Archange que de M. Théo. Leclerc, qui offrait l'autre site considéré par le comité.

Ces propositions ont été soumises, après quoi, le comité a décidé de maintenir sa décision première en faveur de l'offre des Soeurs de l'Asile de Beauport.

Le comité était présidé par le Dr Gosselin, président. Le maire Drouin, les échevins Hébert, Lockwell, Dussault, Larivière, Beaumont, Piset, Dignan, Guilhot, Côté, Pouliot, Madden, Verret, Morin, Cannos, Trudel, Martin et Plamondon, les Drs Catellier et Paquin, médecins municipaux, et les ingénieurs de la cité étaient présents à la séance.

Lorsque la question fut soumise au comité le maire expliqua qu'elle lui avait été référée de nouveau pour prendre connaissance d'une lettre de M. Théo. Leclerc qui se plaignait que le document n'a pas été lu au conseil par M. Chouinard, le greffier, le maire expose que la lettre était adressée au greffier mais dans la première enveloppe s'en trouvait une autre adressée au maire et accompagnée d'une lettre des Soeurs de St-François d'Assise à M. Leclerc. Jugant que cette lettre de M. Leclerc au maire avait un caractère personnel, M. Chouinard en informa aussitôt le maire auquel il fit ensuite parvenir sans retard. Le maire ne la lut pas au conseil parce qu'il la considérait comme personnelle; mais puisque M. Leclerc le désire, il demande au comité d'en prendre connaissance.

Le président du comité donne lecture de cette lettre, de celle des Soeurs de St-François d'Assise qui l'accompagnait, et d'une autre de M. Chouinard, secrétaire de la compagnie du Parc Jacques-Cartier, informant la ville que cette compagnie s'engage à ouvrir une rue jusqu'au terrain offert par M. Leclerc pour l'hôpital civique.

Dans une autre lettre dont lecture est aussi donnée, M. Leclerc dit qu'il ne croit pas que sa lettre soit injurieuse et que si elle l'est, il est prêt à la retirer. Il ajoute que le maire s'est déjà prononcé en faveur du site du Domaine Laird et se demande pourquoi il a changé d'idée maintenant.

Le maire répond à cela qu'il a discuté la question avec M. Leclerc et les Soeurs de St-François d'Assise comme avec les autres. Il leur a demandé leurs conditions. Les religieuses offraient de se charger de l'entretien des malades à raison de \$1.65 par jour avec un minimum de 15 malades. Après discussion, il considéra qu'il

était possible d'obtenir mieux que cela. Il a reçu les intéressés qui ont maintenu les mêmes propositions, lesquelles auraient porté, dit-il, le coût de l'entretien de l'hôpital à \$25,000 ou \$30,000 par an. Le maire s'est alors adressé ailleurs. Il a consulté les Soeurs Franciscaines et celles de l'Hôpital Général qui ont répondu qu'elles ne pouvaient se charger de cette tâche cette année.

Le maire déclare n'avoir jamais promis aux Soeurs de St-François d'Assise plus qu'à d'autres parce qu'il n'avait pas ce droit. Le choix relève du comité et non de lui-même. Lorsque les propositions des Soeurs de l'Asile St-Michel Archange ont été faites, les échevins et les ingénieurs sont allés voir le terrain du Domaine Laird et ils ont constaté qu'il faudrait faire des dépenses considérables pour mettre le terrain convenable, établir le drainage et y construire un chemin. Relativement à l'ouverture du chemin, l'avis de la cité exprime, par écrit, l'opinion que seule la ville peut le faire sur un terrain qui est sa propriété.

Les Soeurs de l'Asile St-Michel Archange nous offrent, dit-il, des conditions avantageuses. Elle sont prêtes à se charger de l'entretien de l'hôpital à raison de \$125 pour chaque religieux employé à l'hôpital. La ville obtient de plus un site gratuit de 274,498 pieds, en échange de l'annexion à leur municipalité du Sanatorium de Mastaf et une Hôpital de terrain pour élargir le chemin de Beauport. Le loi que les Religieuses veulent détacher de Québec pour annexer à leur municipalité paye actuellement \$275 de taxes à la cité. Le drainage sur le site offert par les Religieuses pourra être fait facilement en le reliant au drainage de l'Asile de St-Michel Archange qui passe tout près, dans la rivière.

L'échevin Morin demande s'il est permis de faire un drainage ouvert. Le Dr Catellier répond que le bureau d'hygiène provinciale s'y oppose, mais qu'il ne croit pas que la loi affecte une rivière d'une aussi grande étendue que celle qui sert au drainage de l'Asile St-Michel Archange.

Quant à la question financière, le maire considère l'offre avantageuse à ce point de vue. La ville n'a pas de terrain à acheter, le terrain est mieux situé que les autres. Il y a de la place pour agrandir ou construire de nouveaux pavillons au besoin et il restera longtemps isolé. Le maire dit qu'il lui importe peu personnellement que l'hôpital soit construit à un endroit ou à un autre. On lui reproche de le placer près du Parc Maunils; il ne considère pas qu'un hôpital civique donne de la valeur à une propriété et il n'en voudrait pas sur le Parc Maunils. Il sait qu'il blesse bien des intérêts, mais il travaille pour l'intérêt de la ville et non pour des particuliers.

Le président donne de nouveau lecture des opinions des médecins municipaux sur les deux sites et des ingénieurs de la cité, opinions que nous avons déjà publiées. M. Ph. Roy offre ensuite un autre site de 200,000 pieds au Parc Riverside, Petite-Rivière, pour \$25,000.

La révolution au Mexique

EN DEPIT DES DECLARATIONS DU PRESIDENT HUERTA, ELLE N'EST PAS TERMINEE.—UNE BATAILLE MEURTRIERE.—LE RETOUR DU GENERAL DIAZ

Mexico, 30.—Les faits ne confirment pas l'affirmation du président Huerta, que la révolution mexicaine est terminée.

Une dépêche de Piedras Negras annonce qu'après de furieux engagements entre les troupes fédérales et les rebelles, qui ont eu lieu samedi et dimanche, plus de quatre cents combattants ont péri dans la poussière sur un champ de bataille qui se trouvait près de Barroteran. Les soldats des deux camps ont été obligés de se retirer hier soir, faute d'eau et de munitions.

Les rebelles ont fait sauter le pont du chemin de fer qui traverse la rivière Sabinas, afin de prévenir une attaque des fédéraux, sous le commandement du général Maas. On a conclu un armistice dimanche, afin de prendre soin des blessés.

Les nouvelles se confirment que toutes les villes minières sont détruites au passage des rebelles.

LE GENERAL DIAZ

Biarritz, 30.—Le général Porfirio Diaz, l'ex-président du Mexique, a déclaré qu'il n'avait reçu aucun avis du département de la guerre au Mexique le rappelant au service. Cette nouvelle avait été répandue hier par la presse. Il pense qu'on aura dû le confondre avec le général Félix Diaz.

L'ex-président restera ici jusqu'au milieu d'octobre. Le général Félix Diaz s'embarquera jeudi au Havre sur le "Corcovado". Il n'a, à ce qu'il dit, nullement été rappelé au Mexique. Mais, sa mission étant accomplie en Europe, il rentre à l'époque qu'il avait fixée.

Il a passé les troupes de Biarritz en revue et a commandé armes et munitions de guerre, comme il en avait reçu l'ordre.

A Thetford Mines

UN HOMME TROUVE MORT DANS SA MAISON.—TROIS CAUSES POUR VENTE DE BOISSON

Thetford Mines, 30.—Spéc.—Un nommé Kirk, émigré d'Angleterre depuis 3 ans, a été trouvé mort dans sa maison, le 27 au matin. Le coroner a fait une enquête. L'examen du cadavre n'a laissé voir aucune trace extérieure de mort violente. On soupçonne qu'il a pu être empoisonné. On fera l'autopsie le 30.

M. le juge Mulvena, qui est venu à Thetford le 29, a entendu trois causes pour vente de boissons sans licence. Les accusés, Jos. Blais, Emmanuel Leblanc et Gédéon A. Gosselin ont été condamnés à payer chacun \$50.00 d'amende et les frais.

Le gouverneur Sulzer

UNE TRIPLE VICTOIRE SUR SES ACCUSATEURS

Albany, N. Y., 30.—Le gouverneur Sulzer a remporté hier une triple victoire sur ses accusateurs. Le juge Cullen a refusé d'admettre comme preuve que le gouverneur a fait des actes de corruption électorale avec le représentant Patrie, de Green County et les témoignages qu'il avait fait la même chose avec d'autres.

J. B. Gray, courtier de la maison Fuller and Gray, sera probablement entendu demain.

Il reste une couple de témoins à entendre et la cause sera peut-être complétée demain.

La culture des légumes

DANS LES REGIONS FROIDES DU YUKON

Ottawa, 30.—Spéc.—Les Grains Growers d'Ottawa, ont décidé de faire, l'an prochain, des expériences dans la culture des légumes dans les régions froides du Yukon. Il paraît que la récolte des légumes dans ces régions a lieu très à bonne heure et l'on croit qu'il y a là un point important à exploiter pour les provinces de l'est.

L'aviateur Pégoud se surpasse

APRES SON DERNIER EXPLOIT, LE PLUS EXTRAORDINAIRE, LES ANGLAIS, ENTHOUSIASMES, LE PORTENT EN TRIOMPHE

Londres, 30.—L'aviateur Pégoud, au cours de sa dernière journée d'habitation à l'aérodrome de Brooklands, a tenu la promesse qu'il avait faite de se surpasse.

S'élevant à mille mètres d'altitude, il a d'abord effectué un vol de trois kilomètres; puis, revenant immédiatement, il a fait retourner son appareil et volé la tête en bas sur toute la longueur de l'aérodrome. Enfin, s'élevant de nouveau, il a accompli cet incroyable exploit de "boucler la boucle" trois fois de suite.

Son dernier exploit a été le plus extraordinaire. Après de nombreuses évolutions d'une remarquable élégance, il s'est élevé à 400 mètres et a fait quatre tours complets sur lui-même en rapide succession.

A l'atterrissage, il a été porté en triomphe par les Anglais enthousiasmés.

Incendie à Coaticook

UN ENFANT DE 4 ANS A FAILLI PERIR DANS LES FLAMMES

Coaticook, 29.—Corresp. spéc.—Mercredi dernier, vers les 2 heures, Mme C. Belle-Tête quittait son foyer pour aller faire quelques emplettes laissant au 2e étage de sa maison un enfant de quatre ans, qui dormait d'un profond sommeil. Une étincelle du poêle, à ce qu'on suppose, vint tomber dans la boîte à bois placée près de ce dernier. En quelques minutes la cuisine était en flammes. L'enfant, heureusement réveillé par la fumée, se précipita du haut en bas de l'escalier et se mit à courir criant et appelant sa mère. Cette dernière, attirée chez un voisin, entendit les cris de l'enfant qui lui annonça la mauvaise nouvelle.

Mme Belle-Tête, oubliant de donner l'alarme, alla elle-même combattre ce commencement d'incendie. Ce n'était pas la première fois que cette brave femme luttait contre l'élément destructeur, et au bout de quelques dix minutes, elle réussissait petit à petit à éteindre les flammes au moyen d'un boyau, qui se trouvait d'avance disposé au cabinet. Un passant, voyant une épaisse fumée sortir par les portes, s'empressa d'aller sonner l'alarme.

La brigade du poste central ne fut pas lente à répondre l'alarme et ce fut pour chose vite faite que d'éteindre complètement les flammes. Les dommages s'élevaient à 110 centaine de piastres.

Mme Belle-Tête, oubliant de donner l'alarme, alla elle-même combattre ce commencement d'incendie. Ce n'était pas la première fois que cette brave femme luttait contre l'élément destructeur, et au bout de quelques dix minutes, elle réussissait petit à petit à éteindre les flammes au moyen d'un boyau, qui se trouvait d'avance disposé au cabinet. Un passant, voyant une épaisse fumée sortir par les portes, s'empressa d'aller sonner l'alarme.

L'élection de Châteauguay

L'hon. M. Fisher est choisi comme candidat libéral

St-Martin, 30.—La convention libérale a choisi comme candidat dans Châteauguay, hier après-midi, l'hon. Sydney Fisher, ancien ministre de l'Agriculture dans le cabinet Laurier. Il a obtenu quatre voix de majorité sur ses concurrents MM. R. Ness et A. G. Seggatt.

En aéroplane

Un message du président Wilson au gouverneur du Canada

Washington, 30.—Harold Kruckman, l'aviateur qui doit accomplir le raid Washington-Montréal, en aéroplane, porteur d'un message du président Wilson au gouverneur du Canada, partira le ou vers le 10 octobre prochain, pour accomplir sa mission. La Chambre de Commerce de Montréal doit écrire à l'Auto Club du Canada pour demander un prix à cette dernière association.

Sir Wilfrid Laurier

IL PRENDRA PART A L'ELECTION DE CHATEAUGUAY

Ottawa, 30.—Spéc.—Sir Wilfrid Laurier, après l'Assemblée de St-Jean, la semaine prochaine, prendra part à une assemblée dans Châteauguay.

François Veuillot

Lettre de Paris

CHEZ LES SOCIALISTES

Paris, 12 septembre 1913.

Grande agitation depuis quelque temps, chez les socialistes révolutionnaires. Agitation qui, d'ailleurs, n'est pas toujours concordante. Il y a des divisions profondes, irréconciliables, entre les destructeurs ou les prétendus reconstructeurs de la société. Les syndicalistes et les politiciens ne s'accordent pas entre eux; les premiers attendent le triomphe d'une action brutale et directe; les seconds espèrent l'obtenir d'une transformation progressive, et presque bourgeoise, de la législation. Dans ces deux fractions principales, on voit encore s'agiter des passions, des idées, des intérêts divergents. Et l'on vient mesurer le degré de rancoeur et de haine qui peut entrer dans ces oppositions de sectes. Un député socialiste assez connu est mort ces jours derniers: le citoyen Coutant, maire et député d'Ivry. C'était une personnalité plus pittoresque que politique. Les cheveux en coup de vent, la figure enluminée, le verbe gras, l'allure faubourienne, il égayait la Chambre par ses saillies populaires. On le soupçonnait de fréquenter plus volontiers la buvette que la salle des séances. Pas méchant homme au fond, s'étant acquis dans sa circonscription ouvrière une popularité presque indestructible, il prouvait par son exemple à quelles frénésies peut conduire l'aveuglement anticlérical. Il se montrait féroce et brutalement hostile à la religion. Pauvre homme! On eut souvent l'occasion, pendant sa vie, de le houspiller avec vigueur. On est tenté de le plaindre aujourd'hui.

Or, devant la mort, il y a des hommes qui n'ont point désarmé. Il y a des jours où l'on a traité cet "ivrogne" avec mépris. Ce sont les membres et les organes des fractions socialistes auxquelles Coutant n'appartenait pas. Quels beaux jours nous avons eus, après leur victoire, ces apôtres de la fraternité!

En attendant, ils emploient tout à tour ou simultanément tous les moyens pour conquérir le pouvoir. Les politiciens, prétendant exploiter la mauvaise humeur ou les ennuis que le service de trois ans a pu provoquer dans une partie de la population, cherchent à s'en faire un tremplin pour les élections de 1914. Ils comptent, en s'appuyant sur cette loi, remporter un succès décisif, exécuter le moins un prodigieux bond en avant. L'état d'esprit du peuple français paraît, d'ailleurs, leur réserver une forte déconvenue.

Les syndicalistes révolutionnaires multiplient leur propagande agressive et passionnée parmi les travailleurs. A propos des progrès de l'action catholique, je vous indiquais, dans ma dernière correspondance, avec quelle ferveur et quelle animosité ils cherchent à démolir en ce moment l'Union "cléricale" des employés de chemins de fer et à former un faisceau des cheministes révolutionnaires. Ils attachent un double prix à cette campagne. Elle leur permettrait, d'abord, de vexer et d'opprimer ce qu'ils détestent et redoutent le plus au monde, une force populaire attachée à la religion. En outre, elle leur donnerait l'espoir de reprendre, avec plus de chance de succès, le coup follement et pitoyablement avorté, qu'ils tentèrent il y a trois ans: je veux dire la grève générale des compagnies de chemins de fer. Ils rêment encore aujourd'hui de ce terrible échec, dont les répercussions lointaines n'ont cessé de se faire sentir. Ils méditent de le renouveler quelque jour, et d'en faire le point de départ d'une monstrueuse agitation. Seulement, ce n'est qu'un rêve à très longue échéance; car, sur ce terrain, les troupes de la Confédération générale du Travail, — employés plutôt la formule courante et disons simplement la C. G. T. — sont en pleine marée et en complète désorganisation.

Je viens de noter que la défaite essuyée par les révolutionnaires dans cette mémorable bataille déterminée encore, à l'heure actuelle, certaines répercussions indirectes. Elle n'a pas atteint seulement, en effet, les chemins syndicalistes. La C. G. T. est entière ou a subi le contre-coup. Elle en a été affaiblie dans son prestige et dans sa puissance. Les ouvriers socialistes qui s'attachent à cette fédération dans l'espoir d'un prompt bouleversement social et d'une merveilleuse amélioration de leur sort, en conçoivent des doutes et des inquiétudes. On s'en aperçoit, de temps

à autre, à certains indices. Bien que les meneurs de la puissante machine soient jaloux de leurs secrets, il leur advient parfois de les laisser filtrer au dehors. A l'occasion d'une revue de leurs forces, ils viennent de jeter certains cris d'alarmes, qui ont éclairé l'opinion publique. Nous avons appris, par exemple, qu'une des plus fortes et des plus inébranlables fractions, qui composent le groupe général, celle du bâtiment, — un corps d'armée qui compte à son actif de brillantes victoires sur le champ de grève et dans la guérilla des sabotages, — était depuis quelque temps en pleine décadence. Il y a peu d'années, le nombre d'affiliés sérieux, je veux dire de membres assez convaincus et assez dévoués pour payer leurs cotisations, s'élevait à 50,000. Il est actuellement descendu à 25,000. C'est une chute profonde.

Est-ce pour arrêter cette débâcle et pour insuffler une vie nouvelle à l'association tout entière? On ne saurait le dire. En tout cas, la C. G. T. vient de lancer un manifeste, qui pourrait s'interpréter comme un changement d'orientation. Dans ce pléon, revêtu de la signature des principaux chefs, nos bouillants révolutionnaires, on peu plus redoublé d'habitude, expose que ce n'est pas tout que démolir la société présente; il faut pourvoir aussi à la construction de la société future. Bref, il faut faire oeuvre positive. C'est à quoi les fomenteurs de grèves, de bagarres et d'émeutes ne semblaient pas jusqu'à présent songer avec beaucoup de sollicitude.

Ce manifeste a été commenté avec quelque surprise et quelque tapage. On y a vu la préoccupation d'atteindre et de conquérir une partie de la masse ouvrière plus paisible et plus honnête que la clientèle ordinaire de la C. G. T. On a même, à ce propos, parlé d'évolution. Ce mot a peut-être froissé nos révolutionnaires. En tout cas, après ce coup de barre à droite, ils ont essayé de rétablir l'équilibre par un coup de barre à gauche. Quelques-uns des signataires de la pièce devenue fautive ont affirmé qu'il n'y avait rien de changé ni dans les principes, ni dans les méthodes de la grande corporation. Elle précisait simplement un rôle laissé un peu dans l'ombre, — assurément, en effet, — de sa doctrine. Elle n'abandonnait ni n'amoindissait le reste. Elle restait fidèle, en particulier, à cette propagande antimilitariste, qui lui a valu ces temps derniers quelques déboires.

Car, l'antimilitarisme a été, depuis quelques mois, la préoccupation majeure et constante de la C. G. T. Elle a même tenté le service militaire de trois ans une campagne acharnée et violente. Elle a poussé l'audace, — je crois vous l'avoir signalé dans mes correspondances antérieures et les agences, en tout cas, vous l'auriez fait connaître, — jusqu'à fomenter la révolte et la désertion dans les casernes. De ce chef, une partie des principaux militants de la C. G. T. a été impliquée dans un vaste procès, dont ils attendent encore le dénouement. Le gouvernement, en effet, après avoir engagé les poursuites avec éclat, par des perquisitions retentissantes et des arrestations sensationnelles, paraît quelque peu mollir et reculer devant le dernier coup. Cependant, les révolutionnaires les plus compromis n'en restent pas moins en prison. Les autres ne semblent pas en être intimidés. Ils continuent leur propagande antimilitariste. Ils l'étendent, de la nouvelle loi desormais en vigueur, à toutes les manifestations qui révèlent et qui accentuent chez nous le mouvement national.

Ainsi les retraites militaires. Cette pittoresque et entraînant coutume, rétablie l'an dernier par M. Millerand, provoque chaque semaine à Paris des démonstrations sympathiques à l'armée. Le peuple accompagne et applaudit les soldats qui défilent, musique en tête, à travers les différents quartiers. C'est de quoi les meneurs de la C. G. T. sont particulièrement dépités, inquiets et furieux. Ils ont entrepris de faire rapporter la mesure "réactionnaire" de Millerand et d'obtenir la suppression des retraites militaires, en les rendant le prétexte de bagarres hebdomadaires.

Il y a quelques semaines, ils avaient cru remporter un premier succès. Dans le faubourg socialiste de Belleville, une centaine de vau-

Suite à la deuxième page

L'ACTION SOCIALE

103, RUE SAINTE-ANNE

L'ACTION SOCIALE est imprimée et publiée au No 103 rue Sainte-Anne, Québec, par L'ACTION SOCIALE LIMITEE.

F. X. GAGNEAU

Président.

N. J. PROULX

Général.

Lévis et Lauzon

LES GRAINS GROWERS DE L'OUEST ET M. LE COM. A. DESJARDINS

Le mouvement des Caisses Populaires va tout prochainement s'étendre jusqu'au Nord-Ouest. Il couvre aujourd'hui une bonne partie de la province de Québec; il s'est introduit dans la province d'Ontario et dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Dans le Nord-Ouest on désire maintenant l'établissement de ces institutions de crédit coopératives, et c'est l'importante association agricole que l'on nomme les "Grains Growers", qui prend l'initiative du mouvement dans cette partie du pays.

Les Grains Growers de l'Ouest viennent d'inviter M. le commandeur Alph. Desjardins à aller exposer parmi eux le système des Caisses Populaires, l'organisation et le fonctionnement de ces institutions.

Le voyage de M. Desjardins dans l'Ouest n'est pas encore définitivement décidé. Ce ne sera, dans tous les cas, qu'après sa tournée dans Ontario, c'est-à-dire en novembre prochain.

UNE NOUVELLE CAISSE POPULAIRE

M. le commandeur Desjardins a fondé une Caisse Populaire, dimanche, à Notre-Dame du Mont-Carmel, comté de Kamouraska. C'est le curé de la paroisse, M. l'abbé Lessard, qui en a été élu président. Cette caisse débute admirablement bien. Elle s'ouvre avec plus de 200 sociétaires qui ont souscrit au-delà de 200 parts. C'est magnifique, si l'on songe que la population n'est que de 1,300 âmes.

Demain, M. Desjardins ira à Trois-Pistoles visiter la Caisse Populaire fondée en cette paroisse. Il y a un an, et samedi il ira fonder une nouvelle caisse à St-Germain de Grantham.

DECEDE A L'HOSPICE

Un vieillard de 76 ans, M. Ant. Bélanger, époux de feu Flora Dion, est décédé dimanche à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance.

M. Bélanger est né à St-Thomas de Montmaguy. Il a vécu à Chicago pendant 40 ans, et il y a environ quatre ans, il vint se réfugier à l'Hospice.

Le service a été célébré ce matin, à 6.30 heures, dans la chapelle de l'Hospice, et l'inhumation a eu lieu dans le cimetière Mont-Marie.

AU BASSIN DE LAUZON

Le vapeur "Saguenay", de la compagnie Richelieu, et le traversier "Pisalis" sortiront probablement du bassin de carénage de Lauzon jeudi prochain. Ils seront peut-être remplacés par le dragueur "Beaujeu" ou le "Druid". Ces deux vaisseaux ont besoin de quelques réparations.

LISTES ELECTORALES

Demain, c'est le dernier jour, à Lévis et à Lauzon pour la réception des plaintes au sujet des listes électorales. Celles-ci seront fermées demain après-midi, à 4 heures.

RETRAITE A L'HOSPICE

Une retraite s'ouvrira demain après-midi, à 4 heures, à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, pour se terminer dimanche. Elle sera présidée par le P. P. Allard, O. M. I.

Une grande fête sera organisée pour la clôture de cette retraite. Et le programme comprendra entre autres choses : réception des cadets du Sacré-Coeur, rénovation des promesses, consécration au Sacré-Coeur, bénédiction des insignes et drapeaux, procession pendant laquelle les enfants chanteront "Nous voulons Dieu". Cent cadets du Sacré-Coeur, cent cadets du Pape et une centaine de cadets de l'Enfant-Jésus figureront dans cette procession.

La retraite, dont les exercices seront suivies par tout le personnel de l'Hospice, se terminera donc par une manifestation solennelle.

LES DOMMAGES AU QUAI GILMOUR

Les dommages causés au quai Gilmour par le steamer "Whakataka", de la ligne de la Nouvelle-Zélande, lorsqu'il s'est échoué à cet endroit, il y a quelques jours, se chiffrent à \$35,000 d'après le rapport fait à la Commission du havre par M. E. A. Evans. Les propriétaires du steamer ont donc une garantie pour ce montant, ce qui a permis au vaisseau de continuer son voyage, et dans quelques jours, dit-on, on en arrivera à un règlement satisfaisant de cette réclamation.

L'OEUVRE DE ST-JOSEPH DE LA DELIVRANCE

L'oeuvre de St-Joseph de la Délivrance opère parmi nous, y fait une somme de bien considérable, et cependant elles sont encore nombreuses les personnes qui ne la connaissent pas complètement.

Cette oeuvre érigée canoniquement dans la chapelle de l'Hospice se pro-

ABONNEMENT

Edition hebdomadaire
Canada (en an) . . . \$7.00
Etats-Unis (en an) . . . 9.00
Union postale (en an) . . . 9.00

Edition hebdomadaire
Canada (en an) . . . 1.00
Etats-Unis (en an) . . . 1.00
Union postale (en an) . . . 1.00

Dans les Faubourgs et la Banlieue

SAINT-JEAN-BAPTISTE

A LA SALLE LOYOLA

Demain sera la dernière journée du bazar fait au profit de l'oeuvre de la Crèche.

Hier, les élèves des différentes classes du Séminaire ont donné de grand coeur leurs petites économies pour aider les petits orphelins de l'hospice St-Vincent de Paul.

Cette après-midi, les dames de la Ste-Famille et les Enfants de Marie de la Haute-Ville ainsi que toutes les autres dames qui désiraient y venir, sont invitées à venir prendre le thé.

Ce soir, ce sera le tour des étudiants des diverses facultés. Il restera encore beaucoup d'articles sur les tables qui devront être vendus à tous prix.

Que les retardataires se donnent rendez-vous pour demain à la salle Loyola.

A L'ORPHELINAT D'YVOVILLE

Les réunions de l'Œuvre des RR. SS. de la Charité recommenceront demain à 2.30 heures à l'Orphelinat d'Yvoville. Il y aura une conférence par le R. P. Lalonde, S. J., suivie du salut du R. S. Sacrement.

Prière aux dames membres de l'oeuvre de s'y rendre.

"LES BOULINARDS"

Aristide Boulinard qui a réalisé une petite fortune dans l'industrie de la moutarde, veut marier sa fille à un sous-préfet et comme il croit posséder toutes les qualités requises pour occuper cette fonction il rendra à son gendre le grand service de faire la besogne. Mais il faut le voir à l'oeuvre... ah! quel comique!!

Prenez la peine d'assister aux représentations qui seront données à l'Académie St-Joseph les 13 et 14 octobre et vous jugerez.

Prix d'admission 35 et 25 sous, au profit de la conférence St-Jean de la Société St-Vincent de Paul. Cartes en vente et plans déposés chez M. Julien, barbier, rue St-Jean.

SAINT-ROCH

AUX ENFANTS DE MARIE

Les demoiselles enfants de Marie de cette paroisse qui voudront bien faire la garde du Saint Sacrement vendredi prochain sont priées de donner leur nom demain soir à 7 heures.

LE CONCERT DE MME ROY

Un auditoire distingué et nombreux est allé, hier soir, assister au concert de Mme Hector Berthe Roy, qui a eu lieu à la salle de la Garde Indépendante Champlain sous le distingué patronage de M. le curé Lagueux.

Les citoyens de St-Roch et des autres paroisses de la ville ont répondu à l'invitation qui leur a été faite d'aller applaudir une de leurs compatriotes, qui s'est fait une renommée dans l'art musical, et entendre en même temps les artistes québécois qui ont prêté leur concours pour faire du concert d'hier soir un véritable régal musical.

L'auditoire a fait une ovation à Mme Hector Berthe Roy lorsqu'elle est venue la première fois sur la scène, présentée par M. J. C. Maréchal, directeur du concert. Elle a été applaudie à outrance, et rappelée plusieurs fois.

Une magnifique gerbe de fleurs lui a été présentée par Mlle Alodie LaLiberté, présidente de la confrérie des enfants de Marie de St-Roch.

Mlle Marie Dellele et M. et Mme Arthur Savard ont eu eux aussi l'honneur d'être rappelés.

Le grand orchestre, qui a joué plusieurs morceaux de choix, se composait des artistes dont les noms suivent et à qui les auditeurs n'ont pas ménagé non plus leurs applaudissements :

Violons : MM. R. Armand, H. Bergeron, A. Choquet, M. Corriveau, P. Laford, V. Jumeau, Art. Lavigne, H. Leblond, M. Maréchal, R. Talbot, L. Thivierge, M. V. Blouin, Y. Deslauriers, B. Godbout, C. Godbout, A. Lachance.

Violoncelles : MM. E. Robitaille, H. Talbot, Mlle D. Gagnon.

Violas : MM. J. Brousseau, E. Drolet, E. Lefebvre.

Flûte : M. L. Garcia.

Clarinettes : MM. J. Blais, C. Chantal, A. G. Gidney.

Cornets : MM. A. Giroux, J. B. Poulin.

Alto : M. L. Lortie.

Trombones : MM. O. Blais, F. Gaudin, J. Morin.

Baryton : M. N. Cloutier.

Basson : M. J. L. Savard.

Contrebasse : M. H. Gagné.

Grosse caisse : M. J. Desroches.

Petite caisse : M. L. Gaboury.

M. J. C. Maréchal, chef de la fanfare de la Garde Indépendante Champlain, dirigeait le concert.

Nos lecteurs savent que Mme Roy, qui a fait de longues études de musique et de chant aux conservatoires de Londres et de New-York, donne des leçons au studio qu'elle a ouvert récemment rue St-Jean.

SAINT-SAUVEUR

LE CHOEUR ST-LOUIS

Il y aura une importante répétition pour le Choeur St-Louis, ce soir, au lieu et à l'heure ordinaires.

LE R. P. ALLARD

Le R. Père Allard, l'un de nos missionnaires, ouvrira une retraite, demain, à l'hospice de St-Joseph de Lévis.

AU BAZAR DE ST-MALO

La Fanfare Lambillotte donnera un concert ce soir, au bazar de St-Malo. Ce sera une belle occasion pour la population de St-Sauveur d'aller faire une visite à ce bazar et de contribuer à l'oeuvre pour lequel il est fait. Aidons-nous les uns les autres.

ASSEMBLEE DES ARTISANS

Les membres de la succursale St-Sauveur, de la Société des Artisans, sont cordialement invités d'assister à l'assemblée qui aura lieu demain soir, à 8.15 heures, à la Bourse du Travail. Elle sera très intéressante.

AU PATRONAGE LAVAL

Lundi prochain, au Patronage Laval, il y aura une soirée dramatique et musicale, au bénéfice de cette institution. Des jeunes gens interpréteront "Le Solitaire des Tombes", et "Le Honnard et les Plaisieurs", et "Le Honnard en un acte". Le prix d'admission est de 25 et 35 centimes. Tout en faisant la charité, l'on passera une agréable soirée en assistant à cette représentation.

SAINT-MALO

BEAU BANQUET

Grand succès! Voilà ce que tous les convives s'accordaient à dire au sortir du magnifique banquet donné hier soir à la salle de St-Malo à l'occasion de la vente du panier de Mlle Diana Gauvreau, acquis par MM. Arthur Langlois et J. Albert Brousseau, pour la somme de \$100.60.

A la table d'honneur prenaient place Mlle Diana Gauvreau, M. J. Arthur Langlois et Mlle Eva Dechêne, M. J. Albert Brousseau et Mlle Laura Létourneau, MM. les abbés V. Pouliot, E. Guay, U. Martel, vicaires, Jos. Lacasse, vicaire à N.-D. de Lévis, MM. E. A. Pin, L. H. Leclerc, E. E. D., M. Gauvreau, Mlle Sanchagrin, présidente des Dames de la Ste-Famille, M. et Mme Tal. Verret, etc., etc.

M. l'abbé V. Pouliot, à la fin du repas, ouvrit la série des discours en proposant, avec la présence d'esprit qui le caractérise, la santé de Mlle Gauvreau et de MM. Brousseau et Langlois.

M. Pouliot fit l'éloge de Mlle Gauvreau et de sa famille, et aussi de MM. Brousseau et Langlois qui n'ont cessé de travailler pour la Providence.

M. L. H. Leclerc, E. E. D., y répondit en exprimant au nom de tous, sa vive admiration pour le travail accompli par les paroissiens dont la générosité est proverbiale.

M. J. E. A. Pin vint rendre son hommage à la charité en des termes éloquentes et sincères. Il applaudit de tout coeur à l'oeuvre accomplie. Il se dit heureux d'assister à cette fête et se fera toujours un devoir de faire connaître aux lecteurs de son journal les diverses démonstrations qui auront lieu ici.

M. l'abbé Guay clôt la série des santés dans une improvisation toute de feu, captivant l'auditoire sous le charme délicat de son élocution. Il est content de la visite d'un journaliste à la Providence. Celui-ci pourra mieux décrire ce qui s'y passe après avoir été témoin du dévouement dont y fait preuve. Sans doute, les applaudissements ne sont pas la récompense réservée des âmes généreuses qui se dévouent pour le soutien de cette oeuvre, mais sont toutefois un stimulant efficace pour encourager la charité.

Le banquet terminé, les convives se retirèrent en chantant "O Canada".

La fête d'hier soir a été, comme nous l'avons déjà dit, un beau succès et Mlle Gauvreau ainsi que MM. Langlois et Brousseau peuvent en être fiers et légitimement fiers.

GRANDES ATTRACTIONS

Ce soir, il y aura une vente sensationnelle d'un panier. On dit que la plus vive animation régnera durant l'enchère. Nul doute qu'une foule se rendra à la Providence pour être témoin des attractions nombreuses qui auront lieu ce soir.

LES ETUDIANTS

Jedi soir, MM. les Etudiants de l'Université Laval se rendront à la salle de la Providence où un superbe banquet leur sera offert bien gracieusement par Mlle Annette Lapointe.

ECHO D'UNE BELLE FETE

L'anniversaire joyeux des noces d'argent de M. et Mme Raymond Buisson, de St-Malo, a été l'objet d'une belle fête, parents et amis s'étant réunis à cette occasion pour fêter cet heureux anniversaire.

Une magnifique adresse a été présentée aux jubilaires accompagnée d'un joli cadeau donné par les personnes présentes au nombre d'une soixantaine.

Les héros de la fête, quoique pris à l'improvise, furent très heureux dans

leur réponse. On fit ensuite de la musique et du chant.

A minuit une superbe goûter fut servi, va sans dire que l'on fit honneur au succulent menu, et ce n'est qu'à une heure avancée de la nuit que l'on se sépara emportant de cette belle fête un souvenir durable et en se promettant bien de revenir dans 25 ans, aux noces d'or.

LE CHOEUR DE L'ORGUE

Vendredi soir dernier, les membres du chœur de l'orgue de cette paroisse ont tenu une assemblée à laquelle ils ont fait l'élection des membres de leur conseil qui sont : Président, M. L. Fortin; vice-présidents, MM. Rodolphe Toussaint et J. Cantin; secrétaire, M. J. Delisle.

On a admis quelques jeunes gens membres du chœur de l'orgue. Il a été décidé que les répétitions auraient lieu le mercredi et le vendredi de chaque semaine, et tous sont priés d'y assister en aussi grand nombre que possible.

M. l'abbé Martel, directeur du chœur de l'orgue a distribué aux membres des chapelets enrichis des indulgences du Saint-Sépulchre, et des médailles bénites par Notre Saint-Père le Pape, et puis M. Toussaint a remercié M. l'abbé Martel au nom de tous.

Que l'on ne manque pas d'assister à l'exercice de chant de demain soir.

Lettre de Paris

(Suite de la 1ère page)

riens ont insulté les soldats en marche, puis par une tactique prudente, s'écartant des voies traversées par la troupe et remplies d'une population favorable à l'armée, ils se sont livrés dans quelques rues voisines à des scènes de pillage et de dévastation. Des boutiques ont été saignées, des réverbères abattus, les fenêtres brisées. Bref, une petite scène d'émeute. On n'est venu à bout de ces émeutes qu'après une échauffourée sanglante entre leur bande et la police.

C'était un succès, mais à la fois insuffisant et disproportionné. Car la retraite militaire avait pu tranquillement achever sa promenade, et d'autre part, la population bellévoise avait été émue et indignée de ce tumulte et de ces dégâts révolutionnaires.

Aussi, le lendemain, les journaux socialistes se divisaient. Les uns, les organes du parti politique, "l'Humanité" de M. Jaurès, par exemple, affectaient de désavouer les manifestants trop tapageurs. Ils s'efforçaient de dégrader les antimilitaristes convaincus, de toute compromission avec ces vulgaires voyous. Les autres, au contraire, inspirés par les meneurs de la C. G. T., tels que la "Bataille syndicaliste", organe de la vaste fédération, montraient plus d'audace ou plus d'imprudence. Ils applaudissaient bruyamment les pilliers de boutiques; ils les avaient comme leurs partisans; ils annonçaient que, malgré les "brutalités" de la police, le "peuple" recommencerait. De gré ou de force, on ferait supprimer les retraites militaires.

Déjà quelques parlementaires ra-

Le site de l'Hôpital Civique

(Suite de la 1ère page)

L'échevin Fiset suggère qu'on utilise le terrain que la ville possède à St-Malo, mais le maire déclare que le marché aux animaux y sera transporté dès que les travaux de la gare Union au Palais seront commencés sérieusement.

L'échevin Lockwell est d'opinion qu'au point de vue financier, la ville fera un cadeau aux Sœurs Grises, en annexant à leur municipalité une étendue de 77 arpents qui dans une couple d'années rapporteraient à la ville \$2,400. Le lot en question a une étendue de 2,500,000 pieds environ et évalué à 5 cts le pied représente une valeur de \$150,000 qui payerait dans quelques années \$2,400 de taxes à la ville. Quant au drainage, il sera condamné par le bureau d'hygiène, s'il est établi dans la rivière et il faudra par conséquent rendre jusqu'à la limite du drainage de la ville. M. Lockwell ajoute que le site de Beauport est beaucoup plus éloigné de la ville que celui du Domaine Laitret.

L'échevin Verret suggère que la ville laisse plutôt aux Sœurs Grises la construction, l'administration et l'entretien de l'hôpital auquel elle voterait un octroi annuel. L'échevin Fiset est opposé à cela.

L'échevin Gosselin se prononce de nouveau en faveur du site du domaine Laitret et la proposition de l'échevin Fiset, mise aux voix, est acceptée. Les conditions des religieuses de l'Asile St-Michel Archange sont acceptées et le site de Beauport est choisi.

La question est retournée au comité des finances où elle reviendra de nouveau jeudi.

A l'ouverture de la séance, une lettre du Conseil Central National a été lue concernant l'hygiène des édifices publics. Elle a été lue par les officiers d'hygiène.

CHAMPLAIN
A L'IMPIMERIE

LES ENGRAIS CHIMIQUES "INTERNATIONAL"

donnent des résultats des plus satisfaisants

Ont remporté la MEDAILLE D'OR

A l'Exposition Provinciale cette année.

VOICI UN BON TÉMOIGNAGE

St-Charles, 25 juillet 1913.

Monsieur Tanguay,
Je vous assure que je suis très satisfait de mon engrais chimique pour la graine de trèfle qui est très belle et l'avoine, cela m'a été payé au centuple d'en avoir employé beaucoup plus, si vous pouvez voir la différence vous seriez très surpris. Tout le monde est très content ici.

Votre dévoué
(Signé) JOS. LECLERC, Fils.

GEORGE TANGUAY

48, rue St-Paul - QUEBEC

Nous, seuls, vendons

La farine F à Boulanger

DEMANDEZ NOS PRIX

William Carrier & Fils, Enr. QUEBEC.

dicaux s'effrayaient de ces menaces et, toujours plus ou moins timides ou complaisants devant les partis avancés, parlaient d'abolir cette parade inutile. Mais le gouvernement a eu la sagesse et l'énergie de ne pas écouter ces suggestions craintives. Il a maintenu les retraites. Le préfet de police a pris quelques mesures d'ordre, acceptées d'ailleurs et secondées par l'immense majorité de la population. Et la "Bataille syndicaliste" a eu beau multiplier les excitations à l'émeute, les troupes ont pu défilier depuis ce jour-là, aux dates et aux heures fixées d'avance, au milieu du calme le plus complet. Les vaines fureurs de la C. G. T. n'ont abouti qu'à leur procurer des ovations plus chaudes et plus nourries.

De pareils incidents, surtout quand on considère les coalitions, les tentatives et les projets dont ils sont l'expression, n'en indiquent pas moins, entre le parti de la révolution sociale et le gouvernement un état de guerre sourde et irréductible. De nouvelles explosions sont toujours à craindre et l'autorité sera-t-elle toujours victorieuse de l'anarchie? C'est un problème angoissant et difficile à résoudre. Car l'autorité elle-même est gangrenée de ferments anarchiques. Elle possède la force matérielle, mais elle n'a plus de principes sociaux.

FRANÇOIS VEUHLOT.



Doux et certain dans ses effets, ne produit aucun malaise dans les intestins, ni n'exige aucun changement dans les habitudes quotidiennes. Se prend en toutes saisons, le soir, au souper, à la dose de 1 à 5 grains.

Les Grains de Santé de Béguin.

Pharmacie de 1ère classe, à Paris, se trouvent dans les bonnes pharmacies à 30 et 50 sous la boîte de 50 et 100 grains, ou franco par la poste, en s'adressant à M. Uld. FRANCOEUR, Billhurst, P.Q.

SPORT

La rencontre Tremblay-Bayles

Tous les fervents de la lutte manquaient pas d'assister à la rencontre mémorable qui aura lieu vendredi soir, le 3 octobre, à la Salle de la Garde Champlain, entre Eugène Tremblay, un des merveilleux de la lutte libre dans les poids légers, et Bayles, un Américain qui est sous-passe maître dans ce genre de sport.

Les deux lutteurs sont dans une excellente condition et se livreront une belle bataille vendredi.

Les billets seront en vente ce matin chez MM. Jos. Côté, marchand de tabac, rue St-Joseph, et Edgar Langlois, marchand de tabac, rue St-Jean. Le prix des places est de 25 cts, 50 cts et 75 cts.

Les billets d'estrade sont de \$1.00.

On fera bien de retenir son siège d'avance, car il y aura foule et le nombre des billets est limité. La venue à Québec du champion Eugène Tremblay, accompagné d'un adversaire aussi puissant que Bayles, soulève un intérêt immense chez les sportsmen de la Vieille Capitale et fera époque dans les annales de la lutte en cette ville.

"L'ACTION SOCIALE"
EXCELLENT MÉRIE DE PUBLICITE

Courriers de la Province

A NOS CORRESPONDANTS

Ceux de nos correspondants qui ont des nouvelles à nous communiquer par téléphone voudront bien, durant le jour, appeler le No 3105, et après 4 heures du soir, téléphoner à la résidence du Directeur de l'Action Sociale, No 2159.

SACRE COEUR DE JESUS

Rapports.
S. C. de Jésus, Beauce, 29.—Le 4 septembre: Marie Thérèse Carmel de Pierre Labranche et de Laura Lambert.
10 septembre: Joseph Auguste, de Napoléon Cléche et Maria Jacques.
17 septembre: Joseph Georges Lionel, de Napoléon Roy et Anna Roy.
20 septembre: Joseph Jean Thomas, de Orlon Jacques et Marie Anna Poulin.
22 septembre: Marie Blanche Georgianna, de Joseph Faucher et Anna Faucher. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Labrecque.
Mariage.
8 septembre: Ernest Vachon, fils de Georges Vachon avec Valérie Lessard, fille de Amédée Lessard.
Décès.
14 septembre: Déléma Bolduc, âgée de 37 ans, épouse de Omer Poulin à Dossithé.
Recensement.
La visite de la paroisse est terminée. Il y a cette année 400 familles, dont deux protestantes et 398 catholiques. Il y a 2232 âmes, dont 1650 communicants et 582 non-communicants.
De la neige.
Le treize septembre dernier nous est arrivée la première neige: en certains endroits de la paroisse il en est tombée une assez grande quantité sur que la terre en demeure couverte pendant deux jours.
Mutation de propriétés.
M. Alexandre Bernard, cultivateur du village, a vendu sa terre à M. Édouard Jacques et il est parti pour Maribon avec sa famille.
M. Vital Gilbert, cultivateur a vendu sa terre à M. Joseph Perron au village et s'en vient demeurer au village. M. Roberge des États-Unis a acheté la propriété de M. Joseph Perron.

STE HELENE

Gratification.
Ste Hélène, Kamouraska, 27.—Nous sommes heureux d'offrir nos plus sincères félicitations à Mlle Josephine Moreau, institutrice, pour le succès qui a couronné son dévouement pendant l'année scolaire 1912-13, car cette demoiselle vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique une gratification de \$20.00 comme récompense du bon résultat obtenu lors de ses examens.
C'est, nous le croyons la cinquième ou sixième fois que Mlle Moreau reçoit cette prime. Nous lui souhaitons donc la persévérance dans la noble fonction d'enseignante et nous sommes assurés que le succès lui sourira encore.

S. FRANÇOIS

Visite pastorale.
S. François, Montmagny, 29.—Jusqu'au 11 du courant, les gens de S. François allaient recevoir Sa Grandeur Mgr P. E. Roy, au quel du Berthier. A 4 heures, entrée solennelle dans l'église remplie de fidèles désireux de recevoir la bénédiction de Sa Grandeur. Vendredi matin, on a donné mille communions. Mgr a confirmé 345 enfants préparés à recevoir ce grand sacrement, par le Rév. Père Chapiut, O. M. I. de S. Sulpice. L'église était encore remplie pour entendre les bons conseils donnés par Sa Grandeur. A 3 heures, Mgr laissait la paroisse pour aller visiter sa vénérable mère à Berthier.
Mariage.
Lundi le 15, M. Jos. Corriveau, unissant sa destinée à Mlle Dona Boulet. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. C. Ferland du collège de Lévis, cousin de la mariée.

14 de ce mois avec sa famille pour aller s'établir à St-Basile de la Rivière. Il va commencer par ouvrir une boulangerie: c'est M. Thomas Dupuis, de St-Alexis, qui est son boulanger. Nous lui souhaitons bonne chance.

S. SYLVESTRE

Visite de Mgr l'Archevêque.
S. Sylvestre, Lotbinière, 26.—De plus deux mois, les paroissiens de S. Sylvestre vivaient dans l'attente de recevoir la précieuse visite de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec. Enfin samedi soir Monseigneur Bégin arrivait dans la paroisse. On se demandait, sans doute, pour quelle raison notre vénéré Archevêque honore ainsi le gens de S. Sylvestre? Voici le but de son voyage:
Notre cimetière était depuis quelques années dans un très mauvais état: les monuments étaient en partie cachés par l'herbe, les croix de bois étaient renversées et toutes vermoulues et aucune allée n'était tracée.
Notre dévoué pasteur, l'abbé A. LaChance, depuis son arrivée au milieu de nous, il y a trois ans, fit des projets pour l'amélioration du cimetière. Il pria ses paroissiens de bien vouloir le seconder dans ses desseins, puis en mai 1912 commença les travaux. Que de courage, de patience et de zèle! Il fallut pour conduire et mener à bonne fin une telle entreprise: mais avec le secours de Dieu, les encouragements de notre digne curé et la bonne entente des paroissiens la réussite fut complète.
M. le curé fit un nouvel appel à ses ouailles, afin d'acheter un Calvaire, et au mois de juillet dernier un majestueux Christ était élevé dans l'allée principale.
M. le curé demanda à Monseigneur de venir constater le changement qu'avait subi notre cimetière, et de bénir le Calvaire.
Monseigneur accepta l'invitation, et le vingt septembre, au son des cloches, arriva notre premier Pasteur, accompagné de M. l'abbé Raymond, assistant-secrétaire de l'Archevêché, pour récompenser le dévouement de notre bon M. le curé et les efforts des paroissiens.
La cérémonie eut lieu le lendemain. A la grand'messe Monseigneur eut la bienveillance de nous adresser de sages conseils et de paternelles félicitations. M. le curé, se faisant l'interprète de ses paroissiens offrit à Monseigneur de sincères remerciements et l'expression des sentiments de respect et de vénération de tous.
A trois heures une foule immense remplissait l'église. Après la bénédiction solennelle du Sacrement, Monseigneur assista de M. l'abbé P. O'Reilly, curé de S. Patrice et de M. l'abbé J. Gervais, curé de S. Elzéar, et suivi du peuple se rendit au cimetière pour la bénédiction de la croix. Dans une courte allocution, faite au pied de Jésus, Monseigneur nous félicita chaleureusement du travail exécuté et dit que notre cimetière pouvait maintenant servir de modèle aux paroissiens étrangers. Il accorda 100 jours d'indulgences à tous ceux qui viendront prier au pied de ce Christ à l'intention des morts qui reposent dans ce lieu béni. Le chant du "Libera" termina cette imposante cérémonie. Monseigneur nous quitta le soir même: ses multiples occupations ne lui permettant pas de prolonger son séjour au milieu de nous. Avec regret nous vîmes s'éloigner notre digne Archevêque à qui nous devons nos hommages de respect et de filiale gratitude pour la nouvelle preuve d'intérêt qu'il vient de nous donner.
Au cimetière on remarquait outre notre digne pasteur, MM. les abbés P. O'Reilly, curé de S. Patrice, S. Turcotte, curé de Ste Anne, J. Gervais, curé de S. Elzéar, M. l'abbé H. Raymond, assistant-secrétaire, M. l'abbé H. Lespinais, curé de Lévis, et d'autres encore. Sa Grandeur n'oublia pas les enfants en ce jour de bonheur. A une heure Monseigneur, accompagné de M. le curé et de M. l'abbé H. Raymond, se rendait au cimetière. Les élèves réunies dans leur salle de réception entendirent deux chants de bienvenue puis une jolie adresse fut bien rendue par une élève de cette institution.
Le souvenir de cette fête mémorable restera longtemps vivace dans le cœur des paroissiens de S. Sylvestre. Ce souvenir se renouvellera tout particulièrement lorsqu'en priant sur les tombes les chers disparus, les visiteurs verront Jésus semblant protéger d'une manière toute spéciale les défunts qui reposent à l'ombre de la croix.

L'ivrognerie peut se guérir et c'est Aloura qui la guérira.

Aloura, remède bien connu contre l'alcoolisme, se trouve maintenant chez votre pharmacien. Il est garanti pour guérir ou pour soulager, même l'ivrognerie est nommée. C'est un remède qui a été essayé par des milliers et qui a toujours été trouvé conforme à l'annonce.
L'ivrognerie est une maladie. Ceux qui sont atteints de cette soif ardente de boire ont besoin d'être aidés à s'en débarrasser. Aloura No 1 peut être donné secrètement dans du café ou toute autre nourriture. Aloura No 2 est un traitement volontaire. Aidez ceux qui vous sont chers à revenir à une vie de sobriété et d'utilité, et à retrouver le respect de ceux avec qui ils vivent.
Seulement \$1.00 la boîte. Demandez le livret gratis.
Dr Murtin & Co, pharmaciens, Québec.

Les jours de bénédictions se succèdent dans notre paroisse: Les Quarante-Heures ou plutôt les audiences bénies du Dieu de l'Eucharistie, s'ouvrent dès le lendemain de cette fête. Tout le jour nous voyons la foule s'agiter et venir agenouiller aux pieds de Jésus-Hostie. Le prêtre, le remède des fautes, qu'il se plait à répandre au milieu de nous.
Le maître autel est magnifiquement décoré. Après du divin Consolateur des fleurs répandent leurs parfums exquis. Le luminaire est vraiment splendide!

REINE-ABEILLE

La loi Lemieux

ET LE CONGRES DES METIERS ET DU TRAVAIL DU CANADA

Montréal, 29.—Pour la troisième fois consécutive le congrès des Métiers et du Travail du Canada a été en controverse sur le rappel de la loi Lemieux. A la séance de samedi matin, une résolution a été adoptée à la hâte demandant le rappel de cette loi, mais immédiatement après on a demandé la reconsidération de la question, et il s'en suivit un long débat à l'issue duquel le Congrès décida de s'en tenir à l'attitude prise dans les réunions antérieures.
Le comité des résolutions a recommandé de ne rien faire touchant la demande de la résiliation de l'hon. M. Crothers et le rapport a été adopté.

Le R. P. Plantier

Au Monument National à Montréal

Montréal, 29.—Spécial.—La grande salle du Monument National était littéralement remplie d'auditeurs, hier soir, à l'occasion de l'inauguration solennelle des cours du R. Père Emilien Plantier, S. J., de l'Action Populaire de Reims, sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Bruchési.
M. Edouard Montpetit, avocat, professeur d'Economie politique à l'Université Laval de Montréal et premier vice-président de l'Ecole Sociale Populaire, présenta la conférence.
Le R. P. Plantier traita avec une grande éloquence du catholicisme et du socialisme.
Mgr Bruchési clôtura la séance par des félicitations au conférencier.

Jubilé Sacerdotal

De M. l'abbé L. A. Dubuc, curé de St-Clément de Viauville

Montréal, 29.—Spécial.—Hier, la paroisse de St-Clément de Viauville était en liesse à l'occasion du jubilé sacerdotal de son aimé curé, M. l'abbé L. A. Dubuc. Mais elle avait aussi à regretter son départ pour une autre cure, St-Jean-Baptiste de Montréal.
A 10 heures, une grand'messe fut chantée par M. le curé et à 3 heures, ses ouailles lui présentèrent une

EN VENTE A NOS BUREAUX

103, rue Ste-Anne, Québec, (Canada).

CERTIFICATS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE, \$3.00 le cent

PLUTOT LA MORT, (roman japonais), 50 sous.

LE MANUEL DES PARENTS CHRETIENS: 35 sous broché; 50 sous relié.

LE CONGRES DE TEMPERANCE: \$1.25 (franco).

LES NOMS DE BAPTEME: 10 sous (à la douzaine, 75 sous).

L'AUTORITE SOCIALE: 10 sous (\$1.00 la douzaine).

LETRE PASTORALE des Pères du Premier Concile Plénier (1909): 10 sous (\$1.00 la douzaine).

L'EGLISE CATHOLIQUE AU CANADA: 10 sous.

LA COLONISATION ET LA FORET, par Mgr C. K. Laflamme: 10 sous.

RACE ET RELIGION: 25 sous la douzaine.

PRIERES ET CEREMONIES de l'ordination à la prêtrise: 5 sous l'unité, 40 sous la douzaine, \$2.50 le cent.

MOIS DE S. JOSEPH: 5 sous la douz.; 25 sous le cent; \$1.50 le mille.

MOIS DU SACRE-COEUR: 5 sous la douz.; 25 sous le cent; \$1.50 le mille.

NEUVAIN AU S. ESPRIT: 5 sous l'unité; 25 sous la douz.; \$1.50 le cent.

PRECIEUX TRESOR SPIRITUEL: 5 sous la douz.; 25 sous le cent; \$1.50 le mille.

LE CIEL OUVERT PAR LA PRATIQUE DES TROIS "AVE MARIA": 5 sous la douz.; 25 sous le cent; \$1.50 le mille.

PRIERES QUOTIDIENNES: 10 sous l'unité; \$1.00 la douz.; \$8.00 le cent.

PRIERE POUR LA DIFFUSION DE LA COMMUNION QUOTIDIENNE: le 1000, \$1.00; 500, 75 sous; 20 sous le 100 et 5 sous la douzaine.

LE GRAND MENTEUR: 15 sous l'unité; \$1.50 la douz.; \$10.00 le cent.

LE DIABLE EST AUX VACHES: 5 sous l'exemplaire; 45 sous la douz.; \$3.50 le cent.

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur.

L'ACTION SOCIALE, LTÉE,
TELEPHONE 3131.

LE TAROL EST LE SPECIFIQUE CONTRE LES MALADIES DES POUMONS DE LA GORGE ET DES BRONCHES

PARTEZ-VOUS POUR LA NOUVELLE ORLEANS?

Pour vos passages par bateau, chemin de fer ou les deux combinés. Nos coupons sont acceptés au

GRUNEWALD

le plus bel hôtel de la Nouvelle Orléans où l'accueil le plus chaleureux est assuré à nos clients.

HONE & RIVET, Agence générale de voyages.

Tél. 4104. 31, RUE BUADE, Québec. (Vis-à-vis la Basilique)

FEUILLETON DE "L'ACTION SOCIALE"

Le Val d'Or

Scènes Mexicaines. — Gabriel Ferry

No 133.

Comme le plus grand et le plus fort des quatre fleuves, il entra le premier dans l'eau à une distance du rivage suffisante pour qu'elle recouvrit la trace de leurs pieds, et que les Indiens pussent supposer ainsi qu'ils avaient continué leur navigation sur l'ilot. C'était une marche trop fatigante à suivre pour être rapide, et cependant, après une heure de route, au moment même où, malgré les chaussures qu'ils avaient conservées, leurs pieds enflés allaient les forcer de s'arrêter, ils arrivèrent à l'embranchement des deux rivières qui formaient le delta où devait être situé le val d'Or.
Le jour allait paraître; l'aube commençait à blanchir l'horizon vers l'orient. Une teinte grise succé-

daît à l'obscurité. Heureusement le bras de rivière qu'il fallait traverser était peu profond. La masse des eaux de la rivière se déversait dans le bras opposé. Ce fut une circonstance favorable, car le gambusino blessé eût été la cause d'un long retard pour le lui faire franchir à la nage.

Bois-Rosé le prit sur ses épaules. Tous trois entrèrent dans l'eau qui leur montait à peine au genou, et ne tardèrent pas à prendre terre sur l'autre rive. La chaîne des montagnes-Brumeuses n'était plus qu'à environ une lieue de la pointe du delta où ils étaient arrivés, et, après un court moment de halte, la marche fut reprise avec une nouvelle ardeur.

l'année le triangle formé par la jonction des deux rivières était inondé lors de la crue des eaux, succédait des anfractuosités profondes, et des lits, alors desséchés, que les torrents se creusaient pendant la saison des pluies en se précipitant des montagnes. Au lieu du long et mince ruban de saules et de cotonniers qui ombrageaient des rives désertes, des chênes verts s'élevaient de distance en distance et le paysage bouleversé était terminé par la chaîne de montagnes qu'on appelle les Collines-Brumeuses.

La les voyageurs firent halte un moment. De près, l'aspect de ce paysage était étrange, imposant. Rarement les pieds de l'homme blanc avaient foulé ce désert encore recouvert de sa sauge virginie. Marcos Arellano et Cuchillo y avaient seuls pénétré.

Comme dans ces immenses basiliques remplies tout entières de la majesté de Dieu, un vague sentiment de respectueuse terreur faisait involontairement baisser la voix devant le charme surnaturel dont ce paysage austère paraissait revêtu.

Ces collines enveloppées d'un brouillard éternel, alors même que les plaines à l'entour resplendissaient des feux du soleil, semblaient cacher à leur sommet d'impenetrables mystères.

Parfois, au dire des voyageurs, sous la coupole d'un ciel pur de tout nuage, des éclairs éblouissants perçaient le voile de brume jeté sur les hauteurs; les échos se ren-

voient des bruits sourds, comme ceux d'un tonnerre lointain, et couvrent de leurs voix imposantes celles des cascades qui se précipitent dans les ravins béants. On dirait que des génies souterrains, gardiens invisibles de trésors cachés, luttaient entre eux dans les entrailles de la terre, et que, selon les superstitions indiennes, ce dais de vapeurs cache la demeure inviolable des Seigneurs des Montagnes.

LE DOIGT DE DIEU

Cependant la fatigue et la souffrance accablèrent le gambusino. Comme il était d'impérieuse nécessité de ne pas lui faire connaître la situation du val d'Or, et de ne pas lui en révéler même l'existence, Bois-Rosé et Pepe, d'un commun accord, résolurent, maintenant qu'il était en sûreté, de l'abandonner pour quelques heures, et d'employer ce temps à prendre connaissance des lieux décrits à Fabian par sa mère adoptive.

"Ecoutez, mon garçon, dit Bois-Rosé à Gayferos, nous vous avons donné, sans que vous vous en doutiez, assez de preuves d'affection et de dévouement pour que nous puissions vous laisser ici une demi-journée, peut-être même un jour entier. Nous avons quelques affaires à terminer qui exigent trois hommes résolus. Si ce soir ou demain matin nous sommes encore de ce monde, vous nous verrez revenir à vous; sinon... vous concevez, ce

ne sera pas de notre faute. En attendant, voici de l'eau, de la viande sèche, et, avec ces provisions, vingt-quatre heures seront bientôt passées."

Ce ne fut pas sans peine, comme on le pense bien, que le pauvre mutilé consentit à cette séparation; cependant, rassuré par une nouvelle et solennelle promesse des généreux chasseurs à qui il devait tant, il se résigna à les laisser partir.

"J'ai une dernière recommandation à vous faire avant de vous quitter, dit le vieux chasseur. Si le hasard amenait par ici les compagnons dont vous avez été si malheureusement séparé, l'exige, dans le cas où le service que nous vous avons rendu serait de quelque prix à vos yeux, que, sur le salut de votre âme, vous ne révéliez à aucun d'eux notre présence en ces lieux. Quant à la votre, vous la justifierez comme bon vous semblera."

Gayferos promit de se conformer aux exigences du chasseur, et les trois amis s'éloignèrent d'un pas rapide.
A la veille de voir combler un de ses plus ardents desirs, quoi qu'il en put arriver, c'est-à-dire celui d'enrichir l'enfant de son affection, d'ajouter à la fortune future de Fabian d'immenses trésors, Bois-Rosé semblait oublier, dans l'ardeur de son dévouement, que la conquête du val d'Or allait élever une barrière de plus entre Fabian et lui.

(A suivre)

Si le public connaissait les grands avantages des verres toriques sur les autres verres à lunettes ordinaires personne n'achèterait plus que des verres toriques. Le foyer de ces verres est presque illimité tandis que dans les verres ordinaires vendus il n'existe guère que dans une partie fort limitée du centre. C'est le verre que tous les vrais oculistes actuels prescrivent parce que c'est vraiment le seul qui donne entière satisfaction.

P. C. LACASSE
OPTICIEN ET OPTOMETRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE.

L'ACTION SOCIALE

QUEBEC, 30 SEPTEMBRE 1913

La fournaise balkanique

Voilà que le feu s'active de nouveau dans la fournaise balkanique. On dirait vraiment que chaque traité de paix y est pour quelque chose; les règlements de l'Europe portent malheur aux peuples de cette région.

La chose n'est pas étonnante puisque, en somme, personne n'est satisfait de ceux qui sont directement intéressés à la question. Ceux qui sont loin ont eu beau jeu pour donner Salonique, Kavala, les îles de la mer Egée ou l'Albanie à celui-ci plutôt qu'à cet autre. Mais pour les voisins immédiats, c'est autre chose, les intrigues vont leur train et un nouvel imbroglio est déjà en voie de se suivre.

Dans le moment c'est la Turquie qui paraît vouloir profiter des circonstances pour regagner, ou à peu près, tout le terrain perdu. Les dépêches récentes parlent d'une poussée turcophile en Albanie, cependant qu'une simple lettre d'un pèlerin d'Orient représente la presqu'île de Gallipoli comme un vaste camp où les troupes turques foisonnent, et s'exercent activement en attendant le moment d'entrer en campagne.

Beaucoup se demandent où les peuples intéressés veulent en venir, et pourquoi ils s'obstinent dans des luttes qui ne peuvent aboutir qu'à leur détriment. La réponse n'est ni variée, ni difficile à donner: ils sont les victimes d'intrigues savantes qui, beaucoup plus qu'une ambition aveugle ou qu'une imprévoyance irrémédiable, les poussent à l'abîme. Il y a, derrière les petites puissances des Balkans, de grandes puissances qui ont intérêt à les user les unes par les autres afin de réaliser un plan séculaire et poursuivi sans relâche. Avec une patience remarquable, et un sens des difficultés qu'on ne saurait assez admirer, leurs diplomates savent s'arrêter, avancer directement, baisser ou rétrograder suivant que les circonstances l'exigent, mais ils ne perdent jamais le but de vue.

Nous avons déjà montré comment, lors de l'explosion balkanique, ils se sont d'abord défilés pour surveiller de loin les événements, et les diriger le moment venu. Pendant que les Alliés s'épuisaient en efforts gigantesques contre le Turc, et que dans Sofia, Athènes et Belgrade retentissaient les hymnes d'actions de grâce, les diplomates préparaient le brandon de discorde qui devait annihiler tous ces efforts, rendre vaines des victoires chèrement achetées.

On a vu aussi comme l'Albanie autonome, surgie tout à coup, a déclenché la guerre entre les Alliés d'hier en fermant à la Serbie la porte de l'Adriatique. La Bulgarie, qui n'eut pas le flair de modifier les conditions que lui faisaient les traités antérieurs, paya, et chèrement, la casse. Mais peut-être avec des frontières rétrécies, a-t-elle été débarrassée malgré elle d'un problème dont la solution pourrait bien coûter cher à ses alliés d'hier, devenus ses ennemis.

Les frontières albanaises ne sont encore qu'imparfaitement définies, et le vague de leurs limites permet toutes les entreprises. De plus, les populations de ces montagnes, qui n'ont pas été consultées, et qui sont loin d'avoir des aspirations communes, forment le milieu le plus favorable pour l'éclosion des semences de discorde que les intéressés ne se font pas faute d'y jeter, puisqu'ils peuvent tendre vers leurs fins tout en gardant une apparence d'impeccable correction.

La Turquie y mêle actuellement les cartes: la chose lui est plus facile grâce aux nombreux soldats et officiers musulmans restés dans ces parages, et que la paix, officiellement proclamée, a rendus disponibles. Il y a là des cadres tout préparés pour former une armée redoutable de montagnards albanais. Ces derniers, agiles, endurcis aux fatigues, connaissant bien un pays que l'absence de routes et ses reliefs accentués rendent difficile d'accès, peuvent tenir presque indéfiniment en haleine les Serbes et les Grecs, grâce aux secours qu'ils ne manqueront pas de recevoir de la mer à laquelle ils ont libre accès.

Or, du côté de la mer ce sont les Autrichiens et les Italiens qui sont les maîtres; les premiers gardant rancune aux Serbes d'avoir obstrué le couloir de Novi-Bazar, comme aux Grecs d'avoir mis la main sur Salonique; et les derniers disputant à leurs jeunes rivaux d'Athènes la suprématie dans la mer Ionienne, et même la mer Egée.

Voit-on bien Serbes et Grecs, après leur retentissant avantage sur la Bulgarie, aux prises à leur tour avec des difficultés au moins égales à celles qui ont réduit à merci leur ancienne alliée du nord-est? La Bulgarie et la Turquie, de leur côté, cherchant à se refaire, et épiaient l'occasion favorable pour jouer, dans cette troisième guerre, le rôle que s'est attribuée la Roumanie dans la seconde.

Les dépêches de ce matin confirment la nouvelle de leur alliance, tout à fait plausible dans les circonstances, car, après la rude expérience qu'ils viennent de faire, les gouvernements de Constantinople et de Sofia doivent en être venus à désertir un peu le pays du rêve et de la passion, pour rentrer dans celui du possible et du réalisable.

La Turquie a certainement fait son deuil du Novi-Bazar, de l'Albanie, de la Macédoine et de l'Épire, comme la Bulgarie a fait le sien de la haute Thracie et de la basse Macédoine. Ce sont des positions d'esprit qui permettent une entente facile. Kavala à la Bulgarie, dont la marine n'existe pas encore serait pour la Turquie un voisinage beaucoup plus avantageux que celui de la Grèce dont la flotte a joué un certain rôle durant les derniers douze mois. D'autre part, le roi Ferdinand s'accommoderait beaucoup mieux de Kavala que de Dédéagatch. Un chemin de fer longeant la Mesta, et se rattachant à la ligne mère de Sofia, ferait rapidement de Kavala la rivale de Salonique; pendant que Dédéagatch, n'est accessible que par le chemin de fer essentiellement vulnérable, courant sur la frontière le long de la Maritza, et qui nécessiterait tout un corps d'armée pour assurer les communications en cas d'hostilité. Les Bulgares peuvent donc très facilement s'entendre avec les Turcs pour échanger à l'est le morceau de territoire qu'ils regagneraient vers l'ouest, puisque cela serait avantageux aux deux partis. D'autre part le sort des Serbes et des Grecs, pris entre les Albanais, soutenus comme l'on sait, d'un côté, et les Turcs et les Bulgares de l'autre, ne saurait être douteux.

Malgré la campagne mondiale de presse que l'on a eu l'habileté de mener contre eux, les soldats du tzar Ferdinand n'ont rien perdu de leur valeur. Surpris par la brusque attaque de leurs adversaires, ils avaient cependant réussi à y faire face, et les armées grecques aussi bien que serbes étaient dans une position très critique lorsque l'intervention roumaine vint

fort opportunément les tirer d'embarras.

Mais il y a encore d'autres éléments de complication dans cette lutte; nous les considérerons dans un autre article pour ne pas allonger trop celui-ci.

Ses premières réponses

Nous continuons de donner au *Progrès du Golfe* la réplique qu'il s'est plaint de ne pas recevoir.

Après les préliminaires nécessaires que nous avons établis hier, nous arrivons aux réponses du pseudo A. C. J.

Surpris de voir le *Progrès*, en compagnie du *Canada* et du *Pays*, mettre l'A. C. J. C. en cause, à propos d'une mesure prise par des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, et sachant pertinemment que l'Association de la Jeunesse et ses dirigeants n'avaient adopté aucune résolution en cette affaire, nous avions posé au *Progrès* la question suivante: "Que vient faire dans un débat sérieux cette diversion contre les ultramontains, l'A. C. J. C. et ses dirigeants?"

Voici la réponse du *Progrès*:

"MM. Baril, St-Pierre, Vanier, etc., (sic) sont les têtes dirigeantes de l'A. C. J. C. S'ils n'ont pas agi en qualité de membres de NOTRE association, il n'en reste pas moins que ce sont des membres de l'A. C. J. C. qui ont pris l'initiative de faire blâmer le président Asselin. L'opinion publique qui se moque pas mal des distinctions scolastiques, tiendra l'A. C. J. C. responsable de l'action de quelques-uns de ses principaux membres."

Cette réponse est peut-être la moins mauvaise de celles que nous a données A. C. J. C., mais que de lacunes et de pauvretés elle renferme encore!

Dans son premier article, le *Progrès*, évidemment pour amoindrir la censure portée contre M. Asselin, nous disait qu'elle émanait d'un "certain groupe de l'A. C. J. C.", qu'elle avait été proposée par quelques "jeunes ultramontains", et que "ce n'est pas ce que les dirigeants de l'Association de la Jeunesse Catholique ont fait de mieux dans leur courte vie" (sic).

Nous lui avons demandé en quoi l'intervention de membres de la Société Saint-Jean-Baptiste appartenant par ailleurs à l'A. C. J. C., en faveur d'une motion, peut infirmer la valeur de cette motion et des raisons qui l'appuient, raisons réputées puerilités et chinoïseries par le *Progrès*. Nous lui avons demandé ce que vient faire dans le débat cette attaque, cette diversion, contre l'Association de la Jeunesse.

Il nous répond que l'action de quelques-uns de ses membres, agissant comme particuliers ou comme membres d'une autre société, engage l'Association où ils occupent un rang élevé.

C'est un principe faux et aucun homme connaissant un peu le droit et la philosophie n'admettra qu'une société soit responsable de l'action de ses membres isolés, à moins qu'on ne prouve la coopération de la société elle-même dans l'acte dont on veut fixer les responsabilités.

Le *Progrès* nous dit que l'opinion publique qui se moque pas mal des distinctions scolastiques, conclue, malgré nous, à la responsabilité de l'A. C. J. C.—Nous ne croyons pas que l'opinion publique soit aussi obtuse que le voudrait notre adversaire, et quand elle le serait, notre devoir serait encore de l'éclairer et de la tromper et non de la priver pour règle. C'est ainsi que nous comprenons chez nous la mission du journaliste sérieux, et surtout du journaliste catholique.

Si vraiment l'opinion publique se moquait des distinctions scolastiques, il faudrait qu'un journaliste catholique sût au moins la rappeler au respect, en lui faisant souvenir que le mépris de la scolastique a toujours été une note caractéristique très marquée des hérétiques de jadis et d'aujourd'hui, et que Pie IX a revendiqué l'honneur et l'utilité actuelle de la scolastique, dans la 13e proposition de son Syllabus.

Le verdict de l'opinion publique: et encore un simple verdict présumé! Est-ce qu'un journaliste sérieux invoque cela comme jugement final, surtout en arguant du sot mépris qu'il lui prête gratuitement pour les distinctions scolastiques?

D'ailleurs, en supposant que les têtes dirigeantes de l'A. C. J. C. soient réellement responsables de la censure portée contre M. Asselin, en quoi cette circonstance peut-elle être invoquée pour indiquer que cette censure est fondée sur des puerilités et des chinoïseries?

Avant de blâmer l'A. C. J. C., tenue à tort pour responsable de cette censure, il aurait fallu prouver que la censure était injuste, il aurait fallu démontrer que les raisons ou les prétextes qu'elle invoquait étaient vraiment des chinoïseries. Au lieu de tenter cette preuve, qu'il ne pouvait faire, A. C. J. C. a mieux aimé tancer la Société à laquelle il dit appartenir encore, pour le compte de M. Asselin, auquel il se montre beaucoup plus attaché qu'à la Société dont il fait partie. Belle logique! et beaux sentiments!

Notons encore, pour finir l'exa-

men de cette première réponse, que le *Progrès* n'a pas essayé de justifier son algarade contre les jeunes ultramontains. Il s'est probablement rappelé à temps qu'employer le qualificatif, très enviable à nos yeux, d'ultramontain, dans un sens péjoratif ou de dénigrement, c'est le propre bien caractéristique des ennemis de l'Eglise dans tous les pays infestés par l'erreur ou par l'hérésie. Le mépris pour l'ultramontanisme est de la même qualité, très mauvaise, que le mépris pour la scolastique. Que le *Progrès* s'en souvienne.

Notre deuxième question au *Progrès* se lisait comme suit: "En quoi et sur quels points précis les adversaires de la *Pensée française* de M. Asselin se sont-ils montrés trop prudes et trop excitables?"

Au lieu de dire en quoi et sur quels points précis avaient erré ceux dont nous parlons dans notre question et dont avait parlé le *Progrès* dans son premier article, "les prudes et excitables adversaires de la *Pensée française*", le même *Progrès* déplace vite la question pour nous parler du groupe qui a censuré M. Asselin. M. A. C. J. fait grande erreur s'il croit que ceux qui ont censuré M. Asselin ont été aussi les adversaires prudes, excitables ou même quelconques de la *Pensée française*. Grand nombre de ceux qui ont censuré M. Asselin pour son inqualifiable et injustifiable brochure, ont travaillé avec dévouement et succès à recueillir le "Sour de la *Pensée française*". Evidemment, l'A. C. J. du *Progrès* est loin et aussi mal renseigné que mal inspiré.

Voici en effet sa réponse à notre deuxième question:

"Nous estimons que l'attitude du groupe qui a blâmé Asselin n'est pas justifiable, attendu que le Président de la S. Jean-Baptiste a lui-même déclaré expressément qu'il ne voulait en aucune façon blesser la société. C'est ainsi, du reste, que l'entendait M. Beaupré dans sa lettre à la Vérité."

Mais, pauvre Monsieur A. C. J., votre présente réponse est une mine inépuisable de confusions.

M. Asselin n'a pas été censuré, sachez-le enfin et ne l'oubliez pas, pour l'organisation du "Sou de la *Pensée française*" dont M. Beaupré a parlé dans sa lettre à la Vérité. Il a été censuré bien expressément pour la publication d'une interview donnée à l'*Action*, plus d'un mois après la collecte du Sou pour nos frères de l'Ontario, qui fut faite le 24 juin, alors que l'interview fut publiée le 26 juillet.

C'est sur cette interview qu'eût lieu le débat, et qu'il faut continuer la discussion, sans divaguer. Or dans cette interview, nous ne trouvons pas que M. Asselin ait "déclaré expressément qu'il ne voulait en aucune façon blesser la société." Et même si cette déclaration expresse s'y trouvait, il s'y trouverait encore assez pour la contredire et même l'annuler. Mais à part cette question fondamentale de la laïcité ou neutralité religieuse de la Société, sur laquelle M. Asselin s'est prononcé dans son interview d'une façon plutôt équivoque, et qu'il a pratiquement résolue depuis, trop clairement, en attirant, pour sa cause, des appuis détestables dans la Société, il reste encore assez de faussetés, de grossièretés et d'attaques injustifiables dans l'interview de M. Asselin, pour lui mériter plusieurs censures.

Le *Progrès du Golfe* est donc mal venu de nous parler, en confondant vraiment trop de personnes et trop de choses, pour justifier cette interview, d'une déclaration qui ne s'y trouve pas, et en feignant de ne pas y voir trop de déclarations qui s'y trouvent, avec trop d'injures et de faussetés.

Nous voudrions arrêter ici l'examen déjà long de cette réponse à notre seconde question, mais il s'y trouve un corollaire qui est vraiment trop riche de signification, pour ne pas être examiné sans tarder.

Voici donc, sans en passer un mot, la suite de la réponse de notre aimable adversaire:

(Suite à la même page)

J. Arthur LaRue, C.A. L.I.C. Eugène Trudel, L.I.C.
LaRUE & TRUDEL
COMPTABLES-AUDITEURS
Audit, Comptabilité, Fidélité-Commissaire, Compromis entre débiteurs et créanciers, Liquidation de Faillites, Perception.
126, Rue St-Pierre, "EDIFICE DOMINION"
Tél. 4520 et 4521. QUEBEC.



La deuxième semaine de notre exposition de modes d'automne 1913

ne le cèdera en rien à la première, même la dépassera en richesse.

Nous avons REÇU encore de nouveaux costumes et manteaux qu'il nous ferait plaisir de vous montrer

Etoffes à costumes et manteaux

CHEVIOT noir et couleurs, 60c pour.	39c
CHEVIOT noir et couleurs, 75c pour.	49c
VELOURS (Corderoy) nouvelles teintes, 60c pour.	39c
CAMISOLES, manches longues, pour Dames, valeur très spéciale à.	54c
1 Lot considérable d'Echarpes en soie tricotée, très jolies nuances, pour hommes, prix spécial.	60c

OCCASION

Un lot de "Sweaters" pour garçons..... 54c

100 doz. BAS en laine noire, pour Dames; vente de 3 jours.	29c
50 doz. de GANTS en chevreau (kid) noirs et couleurs, régulier \$1.00, pour.	59c
VESTES en laine bleu-marin, pour Dames, \$1.75 pour \$1.24	
VESTES en laine de toutes les nuances, valeur de \$2.50 pour.	\$1.74
MANTEAUX en tweed écossais, valeur de \$11.00, cette semaine.	\$7.95
PARDESSUS en vérona noir, pour hommes, valeur de \$10.00 pour.	\$7.45

Habillements de garçons de 6 à 15 ans, \$6.00 pour \$3.45

Rayon de l'Épicerie

Grande démonstration au rayon de l'Épicerie. Une demoiselle vous fera goûter au délicieux "Instant Postum Café", aux "Post toasties", "Post Tavern special" et au "Grape-nut".

Un paquet de "Post toasties" sera donné gratuitement (tant qu'il y en aura) à toute personne visitant notre épicerie cette semaine.

La saison des huîtres est commencée, nous recevrons dorénavant deux fois par semaine les délicieuses huîtres "Seal-ships".

La maison Myrand & Pouliot sera encore l'endroit pour s'en procurer de bonnes et surtout fraîches.

Myrand & Pouliot
MARGARITE DE NOUVEAUX ÉPICIERS
215 RUES JOSÉPHINE ET CORNÉLIE DE LA COURONNE

Manteaux en velours, le "nec plus ultra" de l'élégance

Voyez dans nos vitrines le somptueux étalage de nos manteaux longs en velours que nous venons de recevoir de Berlin. Ce sont des vêtements ultra fashionables pour l'automne et ces modèles sont nos plus récentes importations.

Prix variant de \$32.00 à \$55.00

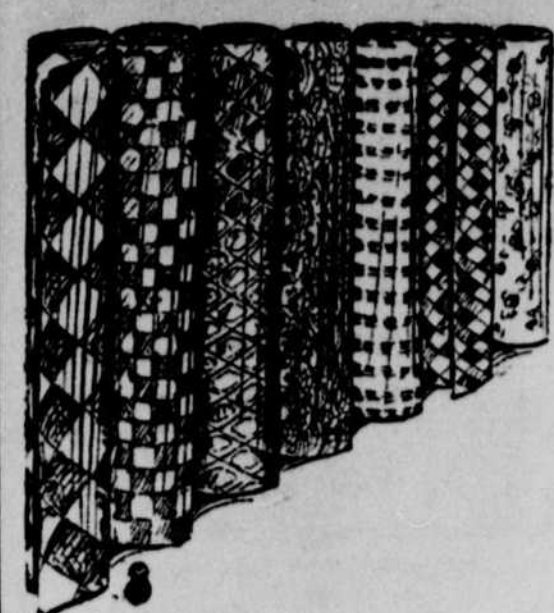
**LA COMPAGNIE
PAQUET**
DIVISION DU DÉTAIL
157-173, RUE ST-JOSEPH.

Verre taillé pour cadeaux de nocces d'automne

Nous avons dans notre rayon de porcelaine une exposition d'articles en verre taillés, très riches et de la meilleure qualité. Sous le rapport de la richesse du dessin ils sont incomparables et chaque article est à un prix relativement très modéré.

Ceux qui ont des cadeaux de nocces à acheter ne sauraient trouver rien de plus élégant. Le choix est splendide.

Lorsque vous avez du prélat à acheter, pensez à nous



Le tapis en liège est absolument sourd et ne fait aucun bruit quelconque sous le pied.

Il n'y a rien comme le tapis en liège pour amortir le bruit des pas. Le tapis en liège est en même temps splendide pour une chambre de bain. Rien de mieux non plus pour une chambre de jeux pour les enfants. C'est un tapis résistable et qui dure beaucoup plus longtemps que n'importe quel autre prélat.

Nous avons tout le temps un assortiment considérable de tapis unis en liège et nous nous ferons un plaisir de vous en démontrer les avantages.

Nous habillons un homme de la tête au pied et à meilleur marché que partout ailleurs

Comme genre et qualité nos vêtements pour hommes sont de la classe de vêtements "swell", mais nos prix sont réellement modérés que vous pouvez épargner ici d'une manière incontestable plusieurs dollars sur le prix d'un complet ou d'un pardessus d'automne. En voici la raison : Nous fabriquons nous-mêmes les vêtements que nous vendons, pour hommes, nous avons pour cela nos propres ateliers de confections et ces ateliers sont tout aussi bien outillés et dirigés que ceux des grandes fabriques de hardes dans le pays. Nous achetons tous nos tissus directement des manufactures elles-mêmes et dans des conditions très avantageuses. Nous avons pour politique : la vente de l'atelier au client. Nous n'ajoutons qu'un profit très modéré au prix coûtant, voilà pourquoi nous pouvons vendre nos vêtements à meilleur marché que ceux qui ont à faire le profit de plusieurs intermédiaires.

Complète élégamment faite, pour hommes, prix variant de \$7.50 à \$28.00. Pardessus d'automne, dans les derniers goûts, prix variant de \$6.75 à \$16.00. Pantalons de travail, pour hommes, pantalons très utiles, faits en excellent tissu durable, etc., pour \$1.35 la paire et plus.

Nous donnons gratuitement une Cravate de 25c

AVEC UNE DE CES CHEMISES EN VENTE À 89c

Mesdames, veuillez entretenir vos maris ou vos frères de cette vente unique de chemises. Voyez à ce qu'ils ne manquent pas de profiter de la vente de chemise la plus avantageuse que nous n'ayons pas eue depuis plusieurs mois.

Veuillez leur dire, dans le cas où ils n'auraient pas lu cette annonce, que chaque chemise du lot que nous avons à vendre vaut beaucoup plus que le prix de vente, et que la cravate de 25 cts, est absolument gratuite; elle ne leur coûte pas un sou.

Ces chemises sont toutes faites dans le genre habit, en excellents matériaux durables et pour la plupart de coloris unis tels que bleu, tan, et mauve etc.

Un certain nombre cependant sont à rayures. Chacune de ces chemises a un collet négligé assorti. Prix de vente, chaque 89c

Mercredi, jour de chapeaux à bon marché

Pour \$3.00

Chapeau de feutre rond, forme Stanley, garni de ruban vert et rouge.

Pour \$3.00

Chapeau de feutre beige foncé garni de velours rouge et d'un petit ornement.

Pour \$4.00

Chapeau en feutre bleu-clair, garni de vert et bleu-pâle avec un plumet sur le côté, ce qui lui donne une apparence très élégante.

Pour \$4.00

Chapeau vieux or garni de ruban de couleur et d'un plumet; chapeau très séduisant.

Pour \$4.00

Chapeau en feutre, couleur cerise, garni en velours cerise et d'un plumet sur le côté, chapeau d'un genre très remarquable.

Pour \$5.00

Chapeau en velours gris foncé, avec calotte molle, garni de satin blanc et d'un plumet sur le côté, chapeau qui paraît valoir beaucoup plus.

Pour \$5.50

Chapeau en feutre brun et noir, garni d'une boucle sur le côté.

Pour \$6.50

Chapeau en velours bleu-marine, haute forme, garni en satin bleu Royal et d'un long plumet, chapeau très élégant.

Pour \$6.50

Chapeau en velours bronze olive, relevé sur le côté et garni d'un plumet; chapeau d'un coloris très riche et d'une apparence réellement frappante.

Pour \$6.75

Chapeau en velours brun, petite forme, garni d'une boucle de ruban écarlate sur la calotte, combinaison pleine d'effet.

Pour \$6.75

Chapeau en velours noir garni d'une plume en avant. Pour le prix vous ne pourriez certainement pas désirer un chapeau plus élégant que celui-ci; ce chapeau va certainement partir l'un des premiers.

Pour \$7.00

Chapeau en velours noir, garni d'un ruban large, nuance Stanley.

Pour \$6.75

Petit chapeau en velours noir garni de ruban bleu-marine et d'un ornement vert sur le côté; le contraste est des plus frappants et le chapeau très séduisant.

Rome et le Monde

Rome, 25-30 août 1913.

RUSSE.—Le Ministère de la guerre vient de déclarer qu'il est inadmissible de laisser aux soldats la liberté de passer de l'orthodoxie à une autre confession tant qu'ils font leur service militaire sur terre ou sur mer. —Le St-Synode est préoccupé de plusieurs cas de changement de religion parmi les prêtres orthodoxes. Récemment M. Wachter, ecclésiastique de Riga, est passé au protestantisme ainsi qu'un autre ecclésiastique de Ryskow. Les milieux synodaux ont pris la décision de s'intéresser de plus près de l'état de l'orthodoxie dans les provinces balkaniques, et de couvrir de ses besoins.

—L'évêque du gouvernement Olohekaia, Mgr Nikanor, a adressé au St-Synode une plainte contre son évêque-vicaire, Mgr Warnawa, qui n'a obtenu sa haute charge que grâce à la protection du fameux Raspoutine. Mgr Warnawa a fait ses études dans une petite école paroissiale et travaillait en simple jardinier, quand l'amitié de Raspoutine lui a valu sa carrière ecclésiastique. L'évêque Nikanor se plaint que son vicaire tyrannise le clergé ayant une instruction supérieure et exige de ces ecclésiastiques une soumission servile; pour le moindre manquement à ses ordres il les transfère dans des paroisses secondaires ou bien les maltraite moralement.

—La presse religieuse orthodoxe s'élève au manque de respect envers l'autorité ecclésiastique en Russie qui se manifeste de plus en plus. Les causes de ce phénomène citées par le "Manuel pour les pasteurs de campagne" méritent d'être connues. Le journal trouve que la faute est aussi bien au clergé qu'aux conditions extérieures dans lesquelles il travaille. Les pasteurs ont des défauts qui diminuent leur influence sur le peuple: c'est d'abord l'esprit de laïcisation, l'affaiblissement de l'idéalisme pastoral qui s'accroît tous les jours davantage. La laïcisation se manifeste surtout dans la vie de famille du prêtre orthodoxe. Les prêtres, si l'on prend en considération leurs opinions et leurs mœurs, ne sont que des laïcs revêtus de l'habit de soutane. —La famille du prêtre orthodoxe ne porte ordinairement le caractère bourgeois et ne diffère en rien de la famille d'un intelligent: l'exté-

rieux.

FINLANDE.—Le clergé orthodoxe de Finlande a tenu son congrès dans le monastère de Balam sous la présidence de Mgr Cyprien, de Serdobol. Vu la malheureuse plaie de l'alcoolisme, le congrès s'en est occupé et a pris les résolutions suivantes: instituer une charge spéciale de missionnaire d'abstinence; dans le cours d'études au séminaire de Wyborg, dans les écoles populaires, réserver la place à un cours spécial d'abstinence; organiser dans chaque paroisse des sociétés d'abstinence et engager le clergé à donner l'exemple au peuple sous ce rapport en prenant sur eux le devoir des présidents dans les sociétés d'abstinence. Comme l'alcoolisme mène le plus souvent au banditisme, le congrès, vis-à-vis de ce dernier, a résolu de renforcer la discipline dans les écoles, et de propager parmi la jeunesse post-scolaire des unions religieuses-morales. Ensuite le congrès a reconnu comme indispensable que tous les jeunes gens âgés de 16 ans et plus, fréquentent des cours du catéchisme à l'exemple des protestants qui font de même avant leur confirmation. Le congrès a exprimé le désir que tous ceux qui entrent dans une école moyenne, même privée, soient obligés de subir un examen de religion devant un instituteur orthodoxe. Toutes ces résolutions ont été envoyées au St-Synode.

JUIFS.—Le Bureau d'Agriculture en Russie élabore un projet de la colonisation de terrains en Sibérie, appartenant à l'Etat. A cette occasion, on a soulevé la question si les juifs ne pouvaient aussi profiter du droit de colonisation en Sibérie. M. Maklakoff, ministre des affaires intérieures, a déclaré que quoiqu'il considère comme logiquement inévitable pour le développement économique de l'Etat de régler la question de la colonisation de Sibérie et de laisser à toutes les classes de la société le droit d'y participer, mais que du point de vue des intérêts de l'Etat la participation des juifs lui paraît inadmissible. Le Directeur du Bureau de l'Agriculture, M. Krivocheine, a été

du même avis en appuyant sur les décisions du gouvernement touchant le séjour des juifs en Sibérie. En effet, les lois défendent aux juifs d'habiter en Sibérie et cela n'a jamais été révoqué, bien au contraire toutes les mesures législatives des dernières années l'ont confirmé. Le Conseil des ministres a partagé cette opinion.

—Le 25 courant, dans la salle du théâtre juif, à Cracovie, fut ouvert le congrès des ouvriers juifs sionistes. Les sujets des discours méritent d'être connus. Ainsi M. Kaplan-Kaplanik a parlé de la colonisation de la Palestine; M. Awner, grand connaisseur de Turquie, a parlé de la position actuelle des juifs en Turquie. On a lu aussi le compte-rendu du secrétariat de Vienne sur les fonds ouvriers. On a parlé aussi de la position politique actuelle de Turquie, de l'action du comité colonisateur de la presse, de la propagande, de l'organisation de divers projets pour l'avenir. 70 délégués ouvriers de tous les pays ont pris part au congrès qui va durer six jours, pendant lesquels auront lieu plusieurs meetings et conférences publiques. Ainsi le 26, M. le professeur Haimmann a prononcé le discours: "La fraternité générale mondiale des ouvriers juifs"; le 27, M. Kaplanik a parlé publiquement sur la Palestine; le 28, M. Barachow, sur la culture juive et sur la classe ouvrière juive. Le 29 enfin aura lieu le grand meeting qui traitera la question: "Qu'est-ce que le peuple juif attend des juifs de Galicie?" sur quoi vont se prononcer plusieurs conférenciers. Le congrès sera fini par des fêtes populaires après quoi les délégués se rendront pour le grand XIe congrès mondial des sionistes à Vienne pour lequel le congrès de Cracovie a été comme préparatoire.

—Les journaux juifs de Paris annoncent que les juifs parisiens, qui construisent un temple énorme, s'étaient adressés au baron Rothschild et aux autres millionnaires juifs en les priant de leur offrir un secours matériel. Mais ceux-ci, avec le baron Rothschild à la tête, ont refusé leur argent, motivant cette démarche par

la raison que dans le temple nouveau on va se servir du jargon, non de la langue française.

L'Agence Intern. ROMA.

Conservatoire de Musique

SALLES DU CONSERVATOIRE: BIBLIOTHEQUE LOYOLA, RUE D'ARTEUIL, QUEBEC

Cours gratuits: Classe de chant et ensemble vocal, solfège et théorie de la musique, diction, etc. Programme préparant aux examens des institutions musicales canadiennes et européennes. Ces cours gratuits sont donnés le jour et le soir aux dames et jeunes filles, messieurs et jeunes garçons qui se feront préalablement inscrire. Les personnes désirant suivre ces cours devront s'inscrire aux salles du Conservatoire tous les jours, du 25 septembre, de 10 heures à 11 h. à 9 heures du soir.

Inscription pour l'année: \$1.00. A. FAFARD-DROLET, Directrice.

Un beau volume

En vente au Monastère du Précieux Sang, 5 Hyacinthe, P. Q., Canada: Le livre d'Or de l'Institut du Précieux Sang ou Histoire abrégée de sa Fondation, etc. et de la Vie de sa Fondatrice. Ce volume de 262 pages grand format, contient plus de 60 gravures. Prix \$2.00. Prix d'envoi, 25c.

20-1ms.

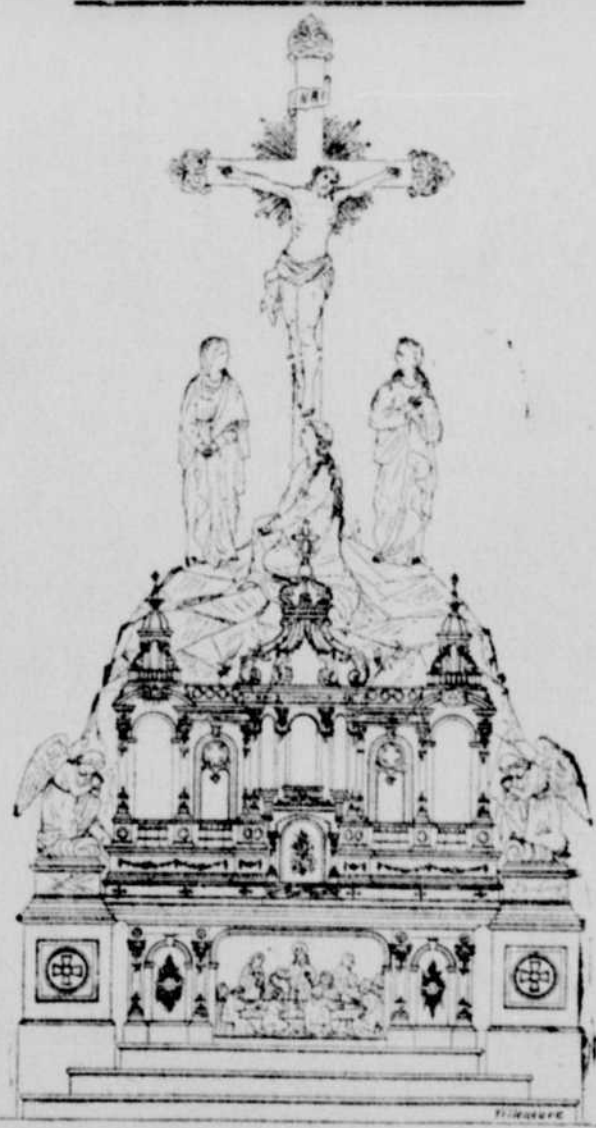
Endroit idéal

Le Sanatorium des Trois-Rivières est le bon endroit où doivent aller les neurasthéniques, les surmenés, les contractants, les personnes atteintes de toutes catégories, les rhumatisants et les dyspeptiques qui cherchent, en même temps que le repos, les meilleurs moyens de guérison rapide et durable. 17 années de succès. Eaux minérales naturelles fournies gratis. Deux médecins résidents. Prix modérés. Ecrivez pour prospectus et renseignements.

SANATORIUM, Trois-Rivières, P. Q. 14-n. o. mar jeudi sam.

Diplôme à l'Exposition Provinciale 1894.—Médaille d'Or à l'Exposition Provinciale 1901

Atelier fondé en 1852.



JOS. VILLENEUVE,

Entrepreneur et Manufacturier...

AUTELS, BANCS, CONFESIONNAUX, CHAIRES et tous objets servant aux besoins du culte. Sculpture d'ornementations d'églises, en bois et en plâtre.

Spécialités: Exécution d'architecture, de sculpture et de dorure.

ST-ROMUALD, - - P. Q.

Références des mieux autorisées. Toujours de nouveaux dessins en cours d'exécution.

AVIS AU CLERCÉ, ON PEUT SE PROCURER A LA Compagnie CARON Ltée,

tous les articles d'église: CHASUBLERIES, BANNIÈRES, TENTURES, DAIIS, VASES SACRÉS, STATUES, BRONZES, MISSELS, BRÉVIAIRES, CLOCHES D'EGLISE, LIVRES POUR BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, ORGUES, HARMONIUMS, PIANOS.

Cette maison offre des avantages exceptionnels, grâce à son système d'affaires très économique. 1o A la suite de hautes recommandations, elle a obtenu la représentation directe de plusieurs importantes manufactures européennes. 2o Nul besoin d'intermédiaires à Paris ou ailleurs. 3o Exemption de voyage absolue dans la qualité de ses marchandises, par suite des maisons de tout premier ordre qu'elle représente. Elle offre une garantie absolue dans la qualité de ses marchandises, par suite des maisons de tout premier ordre qu'elle représente. Maison recommandée au clergé et aux communautés religieuses.

Toute commande et demande de renseignements par correspondance recevront la meilleure attention.

Magasin et salles d'échantillons: 39, Rue St-Joseph, Québec.

Ses premières réponses

(Suite de la 4e page)

"Cette manie (sic) de tenir gratuitement en suspicion certaines personnes... L'Action Sociale se souviendra ici de ses articles sur l'Ecole des Hautes Etudes lors de la procession du S. Sacrement à Montréal — surtout celles qui préconisent des innovations, nous semble raser de près l'injustice."

Arrêtons ici la citation, qui sera continuée. D'abord nous remercions notre confrère de nous dire incidemment, dans un style peu français, ce qu'il aurait dû nous dire franchement, lorsque la question fut débattue, touchant l'Article (un seul) que nous avons écrit, non pas lors de la procession du S. Sacrement, mais quelques jours après, sur l'attitude tenue par l'Ecole des Hautes Etudes, lors de cette procession. En se mettant alors franchement avec le Soleil, le Progrès, ou au moins l'avantage de rester dans la question pour lors débattue, tout en déraisonnant à son goût, s'il l'eût aimé. Nous lui aurions alors répondu sans peine, mais nous n'avons plus le temps de discuter aujourd'hui cette question.

Quant à notre manie de tenir gratuitement en suspicion certaines personnes, surtout celles qui préconisent des innovations, nous devons dire franchement au Progrès que c'est un mensonge et une calomnie exprimés en style grossier que de nous l'imputer. Au cours de la polémique que nous avons soutenue sur l'interview de M. Snelin, nous n'avons formé ni exprimé aucune suspicion contre personne, nous n'avons blâmé aucune innovation raisonnable. Nous avons examiné des paroles bien textuelles, que nous avons citées, sans formuler aucune suspicion contre personne, sans toucher aux convictions et aux sentiments qui n'étaient pas exprimés. Nous mettons donc le Progrès du Golfe au défi de prouver sa sottise assertion, que nous lui renvoyons intégralement. L'injustice est de son côté, avec l'excuse probable de l'irréflexion.

Mais continuons la citation du Progrès :

"Nous ne voulons pas faire ici allusion à l'Action Sociale" — pour quoi nous parler de ce qui ne nous regarde pas ? — Besoin de divaguer et de parler à tort et à travers ! — mais il nous revient à la mémoire le souvenir d'Armand Lavergne qui avait courageusement prôné l'usage de la langue française dans les services publics, et qui, cependant, fut délibérément ignoré dans certains congrès, parce qu'on avait peur."

Il y a dans ces paroles plus qu'un mensonge, il y a une lâcheté. Pourquoi venir attaquer et injurier dans ce débat les organisateurs du Congrès de la Langue française, qui ne sont nullement en cause ? Pourquoi dire que M. Armand Lavergne fut "délibérément ignoré parce qu'on avait peur" quand il est si facile de savoir que M. Lavergne avait été indiqué au programme par les organisateurs du Congrès pour parler au banquet, et qu'il ne faut attribuer qu'à un oubli regrettable si on ne fut pas appelé à parler le soir, au Frontenac. Qu'est-ce que cet incident regrettable et cette attaque contre "certains congrès" viennent faire dans ce débat ? Lorsqu'il sera revenu au calme et à la réflexion, l'A. C. J. du Progrès regrettera longtemps

d'avoir commis sans raison ni excuse, cette trop flagrante injustice. Après avoir ainsi dégoûté sa bête trop bouleversée probablement, le Progrès a la naïveté d'ajouter :

"Les bons journaux doivent avoir assez à faire de taper sur la canaille."

Et c'est pour cette dernière raison, sans doute, que le Progrès du Golfe, nouvelle manière, fait suite au Pays, à l'Action et au Canada, et, après avoir tapé sur les ultramontains, sur certains groupes de l'A. C. J. C. continue de taper sur nous et sur d'autres journaux catholiques, sans oublier de taper plus lâchement encore sur "certains congrès", qui n'est autre que le Congrès de Parler français.

Triste mais frappant exemple de la rapidité de certaines aberrations, quand on veut s'entêter dans une idée fautive et ne plus voir la vérité, qu'on a voulu une fois méconnaître.

Nous aurions autant aimé ne pas dire ces dures vérités, et nous avons espéré voir finir ce pénible débat avec la lettre si ferme et si claire de Mgr l'Archevêque de Montréal. C'est le Progrès qui nous a obligé à continuer. Nous continuons.

TRAIN SPECIAL

LANORAIE A JOLLETTE

A l'occasion du sacre de Monseigneur J. G. L. Forbes, évêque de Jollette, au mois d'octobre prochain, on nous annonce qu'un train spécial du Canadien Pacifique laissera Lanoraie pour Jollette, le 8 octobre. Ce train fera correspondance avec le convoi régulier qui laisse Québec tous les lundis à 1.30 heures de l'après-midi. C'est une bonne occasion pour ceux qui désirent aller assister aux grandes démonstrations qui auront lieu à Jollette les 8 et 9 octobre.

-30-2-4-6-7

La Banque Nationale

LENDI le 3 novembre prochain, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un dividende de deux pour cent, étant au taux de huit pour cent par année, pour le trimestre finissant le 31 octobre prochain.

Ce dividende sera payé suivant la liste des actionnaires inscrite à la date du 18 octobre 1913.

Par ordre du bureau de direction,
N. LAVOIE,
Gérant général.
Québec, le 16 septembre 1913.
18-10

NOUVELLES INVENTIONS

BALAIS EN FIBRE
durée de 2 balais ordinaires... 75c
"MORS" A L'ÉPIQUE
pour plancher en bois franc... \$1.50
BRÛLEUR "RADOLITE"
pour lampe à l'huile... 35c
FER A REPASSER A GAZOLINE
chauffe au... \$3.00
LAMPE A GAZOLINE
la meilleure lumière, en montant... \$5.00
APPAREIL POUR LES CREPES
faites 5 crepes à la fois... 60c
PATE A BASOIR
pour aiguiser les rasoirs... 25c
J. COCHRANE, Agent gén.
Tél. 4923. 5681, rue Richelieu.
On demande des Agents

Dans chaque maison il devrait y avoir un nouveau catalogue d'automne "Bon-Ton"

Nous venons de publier un nouveau catalogue magnifiquement imprimé et consacré aux dernières modes d'automne pour vêtements de dames, jeunes filles et enfants.

Il devrait y avoir dans chaque maison un exemplaire de ce catalogue, car il indique comment on peut s'habiller élégamment et avec économie.

Toutes les élégantes connaissent et apprécient le chic des costumes et des manteaux "BON-TON", leur façon soignée et la beauté des tissus employés.

Les articles illustrés au Catalogue sont tous en vente à notre magasin. Nous y avons en plus une quantité considérable d'autres modèles différents de ceux illustrés au Catalogue et incomparables comme valeur, style et ajustage.

Nous attendons votre visite.

LA COMPAGNIE BON-TON,
423, rue St-Joseph,
Tél. 753.

ROSE CORONEL
DOUX-NATUREL

Une belle fête de famille

CELEBRATION DE TROIS ANNI- VERSAIRES DE MARIAGE DANS LA FAMILLE DE M. ET MME L. ED. MORIN.

C'est par l'assistance à une messe célébrée à l'Hospice Saint-Antoine, où demeurent M. et Mme L. E. Morin, que les membres de la famille Morin ont commencé la célébration des trois anniversaires de mariage dont nous avons parlé déjà : M. L. E. Morin, ancien pilote, et Mme Morin ont célébré leurs noces d'or : M. le Dr Edgar Morin, de Limoulin, fils de M. L. E. Morin, et Mme Dr Morin, ont célébré leurs noces de cristal ; M. J. Eug. Caron et Mme Caron, petite-fille de Mme L. E. Morin, ont célébré leurs noces de bois.

A cause de la mort récente de M. Arthur Dion, gendre de M. Morin, on a dû donner à cette belle fête un caractère tout à fait intime.

La messe a été dite par M. l'abbé Larivière, chapelain de l'hospice, et servie par MM. L. V. Morin et Jean Charles Dion, petits-fils de M. et Mme Morin, et, heureuse coïncidence, le jeune Edgar Morin, âgé de 7 ans, fils du Dr Edgar Morin, qui devait faire sa première communion ces jours-ci à l'église de Limoulin, a obtenu la permission de venir recevoir son Dieu pour la première fois à cette messe.

Une belle allocution de circonstance a été prononcée par M. le curé Lagueux. Du beau chant a été fait par M. le Dr Ed. Morin, Mlle Gabrielle Dion et M. L. P. Girard, avocat, de Chicoutimi, accompagnés par Mlle Lambert.

Après la messe ont lieu à l'hospice même un déjeuner auquel assistaient à part les membres de la famille Morin, M. le curé Lagueux, MM. les abbés Larivière, chapelain, et Beaulieu, la R. Mère supérieure de l'hospice, M. J. Gravel, ancien pilote, Mme J. C. Trahan, Mme Couture, M. et Mme L. A. Laurencelle, M. Geo. Morin, Mlle Ida Morin et Mlle O. Gingras, de New-York; Mme Oscar Racette, d'Ontario; Mme Yve Pelletier, de Manchester; M. Léo Gingras, de Thetford Mines; Mme A. Mercier, M. Geo. Morin et Mme Wakensee, de Glen Cove, New-York.

Après le déjeuner furent proposées, sous la présidence de M. le Dr Edgar Morin, les danses suivantes : "Le Roi", puis "Le Pape" et l'on chante "God save the King" et "En avant marchons". M. le président propose ensuite la santé des jubilaires : on chante en chœur "Parents, amis, rassemblons-nous" et M. L. E. Morin répond à cette santé par une belle allocution. La santé de "Nos hôtes" est proposée par M. Oscar Morin et M. le curé Lagueux, M. Geo. Morin, de Glen Cove, frère du jubilaire, M. Laurencelle, de New-York, et M. Emile Picard, de Montréal, y répondent.

Il y eut ensuite présentation à M. et Mme L. E. Morin d'une adresse par Mme J. Eug. Caron, et d'une corbeille de roses, par Marie-Paula Caron, au nom des petits-enfants ; et d'une gerbe d'oeillets, par Micheline

Caron, au nom des arrière-petits-enfants.

Les enfants et les petits-enfants récitèrent après cela des chants et des compliments de circonstance.

Une adresse en vers fut lue au nom des pensionnaires de l'hospice, par l'auteur M. Bureau.

M. Vandry alla, dans l'après-midi, prendre la photographie de la famille où étaient représentées quatre générations. M. et Mme J. E. Morin ; M. Arthur Dion, leur fils ; Mme J. E. Caron, leur petite-fille, et Micheline Caron, leur arrière-petite-fille.

La fête à l'hospice s'est terminée par le chant du Te Deum.

Au déjeuner, M. le curé Lagueux avait le plaisir d'annoncer qu'il a demandé à Sa Sainteté Pie X la bénédiction papale pour la famille Morin et qu'il l'a obtenue.

Hier soir avait lieu, à la demeure de M. Oscar Morin, rue Richelieu, une grande réunion de famille à laquelle il y eut concours de euche et présentation de cadeaux aux héros de la fête. A M. et Mme Morin ont été présentées une bourse bien garnie d'or et une adresse lue par M. le Dr Edgar Morin ; à M. et Mme Dr Morin a été présentée une lampe électrique par M. Emile Picard, et à M. et Mme J. Eug. Caron, un meuble de passage, par M. L. P. Girard.

Un superbe goûter a été servi aux assistants pendant la soirée.

M. et Mme Morin ont aussi reçu les cadeaux suivants : un coussin, de la R. Mère supérieure de l'hospice St-Antoine ; une horloge dorée, de la famille André Gingras ; une gerbe de roses, de Mlle Biledeau, pensionnaire à l'hospice ; des pièces d'or, de la famille Léandre Dugal ; deux statues, du chapelain de l'hospice ; deux chapeteaux montés en or, de Mme Wakensee, de Glen Cove ; \$5.00, de M. J. Gauvin ; une gerbe d'oeillets, de M. et Mme Elz. Charest.

Il s'est glissé une erreur de noms dans la liste des enfants de M. et Mme L. E. Morin, que nous avons publiée samedi : ainsi il nous aurait fallu dire Oscar Morin, gérant de la Aetna Life Insurance Co.

Ajoutons, pour terminer, que l'année dernière, M. et Mme Emile Picard, fille de M. et Mme L. E. Morin, de Montréal, ont célébré leurs noces d'argent.

Demain matin, à 7 heures, sera chantée à l'église de St-Roch une messe de requiem pour le repos de l'âme des membres défunts de la famille Morin.

Nous prions les héros de la fête d'hier de vouloir bien accepter nos sincères félicitations ainsi que nos meilleurs souhaits de longue et heureuse vie.

Gratification bien méritée

Par l'entremise de M. l'inspecteur Roy, Mlle Marie Laure Prévoist, institutrice à Beaufort, a reçu une prime de \$20.00 comme récompense de ses succès dans l'enseignement. Nos sincères félicitations à Mlle Prévoist.

Achetez de cette farine ayant subi l'épreuve du four

Votre four produira certainement plus de pain et du meilleur pain comme résultat de l'essai de notre four.

Sur chaque envoi de blé fait à nos moulins, nous prenons un échantillon de dix livres. Nous faisons moudre ce blé, et nous transformons cette farine en pain. Si ce pain est abondant et de qualité supérieure, nous employons ce charbon de blé, sinon, nous le vendons.

La qualité de cuisson de la FLEUR vendue sous ce nom est par conséquent une exacte certitude. Achetez-en et faites-en votre bénéfice !

"Plus de pain et du meilleur pain" et de la "meilleure pâtisserie aussi."

AUDITORIUM Jeudi, le 2 oct.

MERCIER

ET SES ARTISTES

Billets maintenant en vente à l'Auditorium.

Sel Laxatif aux Fruits

Nous ne pouvons trop recommander notre "Effervescent Fruit Salin" pour tous les cas d'indigestion, brulures d'estomac, flatulences, maux de tête, nerfs ou bilieux, constipation, rhumatisme, etc.

Une cuillerée à thé de ce sel, le matin et le soir, assure la santé.

Nous vendons notre Sel Laxatif 25c la bouteille, soit environ la moitié du prix des Sels de même genre d'autres marques.

PHARMACIE L. E. MARTEL
Tél. 2483. 51, rue ST-JOSEPH.

TELEPHONE 1917

PICARD MACHINE SHOP CO.

Machines de toutes sortes pour manufacture, etc., RÉPARÉES ou AMÉLIORÉES.

Bureau privé : 332, rue St-Vaite. Usines : 5, rue Laliberté, QUEBEC

Pompes à vapeur.	Élévateurs hydrauliques et à pouvoir.
Pompes à alimenter.	Escaliers et échelles de sauvetage.
Pompes à réservoir.	Réparations d'automobiles exécutées avec soin.
Pompes à incendie.	Toutes machines pour manufactures, réparées ou améliorées suivant les règles de l'art.
Pompes à air.	
Pompes à air chaud.	
Pompes à circuler.	
Pompes à liquides.	
Pompes hydrauliques.	
Élévateurs électriques.	

MAGASIN DE JOBS

Nous n'avons plus d'Eau ! ni Feu ! ni Fumée ! mais de la marchandise à BON MARCHÉ.

NOUS AVONS COMMENCÉ

LUNDI, LE 29 SEPTEMBRE 1913

UNE GRANDE VENTE QUI SERA TOUT A VOTRE AVANTAGE.

VOUS AVEZ UNE IDÉE PAR CE SPECIAL.

500 verges de Draps de Castor dans vert, brun et rouge, d'un des plus beaux finis, valeur incontestable de \$1.75 à \$2.25. Votre choix pour 59c. la verge.

C'EST INTERESSANT

CAPELINE en laine, pour enfants, 25c pour... 10c
LAINE double (8 plis) 15c pour 5c l'écheveau.
FLANELLETTE, 36 pcs de largeur, 15c pour... 10c
FLANELLETTE, 30 pcs de largeur, 12c pour... 8c
SAVON à toilette, 20c la boîte, pour... 9c
CORSETS, 4 jarretières, 15c pour... 45c
CORSETS, 4 jarretières, \$1.00 pour... 60c
COTON à chemises, 36 pcs de largeur, 20c pour... 11c

SPECIAL

MANTEAUX, pour fillettes de 8 à 16 ans, dernière nouveauté, valant jusqu'à \$8.00, à choisir pour \$3.24

QU'EN DITES-VOUS MESSIEURS!

CHEMISES de travail, valant 60c. pour... 25c
CAMISOLES et CALEÇONS ouatés, pour hommes 50c pour... 35c
CAMISOLES et CALEÇONS ouatés, pour hommes 60c... 47c
CAMISOLES et CALEÇONS ouatés, pour garçons, 45c pour... 33c
PANTALONS de travail, \$1.25 pour... 80c
BAS pour hommes, 15c pour... 9c
HABILLEMENTS en tweed, \$5.00 pour... \$4.00
PARDESSUS pour hommes, \$15.00 pour... 88.00

SPECIAL

PARDESSUS en tweed, pour garçons de 6 à 15 ans, valant jusqu'à \$6.00, à choisir pour... \$2.10

CHAPEAUX

CHAPEAUX en feutre, pour Dames, dernière nouveauté, valant \$2.00 pour... 49c
CHAPEAUX en feutre, pour Dames, des plus nouveaux, valant jusqu'à \$3.00 pour... 74c et \$1.24

NE PERDEZ PAS DE TEMPS VENEZ LE PLUS TOT

ETOFFES à costumes, 55 pcs de largeur, \$1.25 pour... 49c
ETOFFES A ROBES, 35c pour... 19c
CAMISOLES pour dames, 35c pour... 23c
BLOUSES (Matinées) négligées, \$1.25 pour... 49c
MOUSSELINE à rideaux, 15c pour... 9c
JUPES de robes, noires et bleues, \$1.50 pour... 89c
JUPONS blancs, bien garnis, \$1.25 pour... 49c
RUBAN large, 25c pour... 10c
Grand lot de PLUMEAUX, valant jusqu'à \$2.00... 25c

SPECIAL

HABILLEMENTS en tweed, pour garçons, bonne coupe, valeur extra \$3.50, à choisir pour... \$1.39

LES PREMIERS VENUS LES PREMIERS SERVIS

BLOUSES (Matinées) en point, \$1.50 pour... 98c
PERCAINE, 15c pour... 8c
BATISTE, 7c, pour... 4c
BLOUSES (Matinées) en soie, \$2.00 pour... \$1.19
COTON à chemises, 18c pour... 9c
BAS en cachemire cordé, pour dames, 22c pour... 15c
BAS en laine noire, pour hommes, 25c pour... 15c
CRAVATES, pour hommes, 25c à 50c, pour... 15c

SPECIAL

Grand lot d'échantillons de MANTEAUX et de COSTUMES, pour Dames, offerts au prix du gros.

Grand lot d'Echantillons de Fourrures, Tours de Cou et Manchons, prix du gros.

T. D. DUBUC, 228, rue St-Jean, Québec.

Léon XIII et le toast d'Alger

Sa Sainteté était assise, s'appuyant sur une petite table où se remarquaient quelques papiers épars. Après quelques minutes, elle daigna me faire asseoir près d'elle. C'était vraiment un père.

Sa parole est lente, grave, très pondérée; tous les mots portent. Elle salue par un signe de tête, et, quand elle parle, elle a un accent pénétrant de conviction communicative, tant de conviction que grand geste. Je n'eus, j'achève, moi, qu'à écouter, ou pour tout dire, pour recueillir, et pour ensuite me souvenir.

"Vous écrivez la biographie du cardinal Lavigerie. C'est une grande œuvre; il y a dans cette vie un point de gravité importante. Il a été bien l'âme d'un journal, le 'Patriote'. Il faut que vous ayez la juste révérence sur ce qui tient à ce fait. Et sa main se portait sur ses papiers, lesquels je reconnus être les feuillets détachés que je lui avais fait parvenir par la Nonciature.

Il prit la question de haut. "La chose de laquelle pour moi toute chose dépend est le bien de la religion. On a dit que le Pape était démocrate; cela n'est pas. Le Saint-Siège a été et sera toujours le gouvernement établi, et il traite avec eux en vue d'intérêts supérieurs. La Belgique, s'étant rendue indépendante, s'est constituée en un État monarchique; c'est bien, nous sommes avec le gouvernement de son roi. La France veut-elle se constituer en République; c'est bien encore, pourvu qu'elle soit catholique; tout est là."

Les yeux du Saint-Père se reportèrent un instant sur mes feuillets, sur ceux du cardinal Lavigerie, sans ses lettres et ses discours, se tenant d'avoir influencé politiquement l'esprit et la volonté de Sa Sainteté. Puis reprenant:

"La vérité est que je n'avais pas appelé le cardinal pour cette affaire. Il venait de voir le président Carnot, à ce qu'il paraît; mais il ne me dit rien. Seulement, je vis bien qu'il m'arrivait très disposé à accepter et vouloir faire accepter la République par les catholiques de France. Les partis monarchiques sont impuissants. L'Église n'a pas de rois dans le peuple. La religion, qui semble liée à ces partis et identifiée à leurs intérêts, se trouve ainsi paralysée dans son action, soumise au pouvoir, désignée au Parlement, discréditée devant l'opinion. Rien ne subsiste par elle; rien ne se fait pour elle; tout se tourne contre elle."

C'est après cet exposé de la situation que le cardinal en vint à poser la question d'une acceptation urgente, franche et déclarée de la République, faite par un organe respectable, autorisé en se plaçant et plaçant l'action catholique sur le terrain de la constitution, puisqu'il était le seul document sur lequel la religion puisse être défendue avec efficacité. "Car c'est toujours cela qu'il faut avoir en vue!" — Je dis alors au cardinal que, s'il se rencontrait quelque occasion favorable et éclatante de le faire entendre aux catholiques, il serait bon d'en user; mais, encore une fois, sans faire aucune mention de la vis-à-vis de lui acte d'autorité, encore moins exercer une pression quelconque, comme on s'est permis de l'imaginer. Cela étant, jusqu'à la suite, le cardinal vint en rendre compte à Mgr Lavigerie, il put sans doute parler de son dévouement, mais non de son obéissance, puisqu'il n'avait reçu à cet égard aucun commandement."

Cet exposé très net, mais fait de nuances délicates, n'était encore que pour démentir les outragesuses inventions du "Patriote". Cependant il me semblait aller à l'encontre du courant de l'opinion française qui, fondée sur certaines expressions du cardinal, attribuait généralement à Sa Sainteté l'initiative de la déclaration d'Alger. Je m'enhardis à le représenter au Pape respectueusement.

"La est l'erreur, dit le Saint-Père. Cette opinion demande à être éclairée; et vous le ferez en rectifiant les exagérations dans lesquelles elle s'est égarée, et la ramenant au juste point où se tient la parole du Pape."

Il eut alors un moment de silence, qui fut court, il est vrai, mais qui me parut bien long. Ce que je venais d'entendre n'était que le côté négatif du récit; ce que n'avaient pas été, vis-à-vis du cardinal, le rôle et l'action de Léon XIII. Mais sur le fond même de sa politique, sa pensée, son dessein, son attitude dans cette affaire, j'attendais encore l'explication du Pape dont le regard pénétrant restait attaché sur moi.

Il réfléchissait. Puis bientôt reprenant: "Toutefois, dit-il, il ne faut pas croire, ni laisser croire que le désaveu aucunement la personne non plus que la politique du cardinal. Non point. Il s'agit seulement de faire savoir que cette déclaration c'est lui qui l'a proposée, et qui ensuite a accepté de la faire, et cela sans contrainte et parce qu'il l'a bien voulu, et telle qu'il l'a voulu."

Et tel le Saint-Père, s'arrêtant de nouveau: "Il faut que, sur l'un et l'autre point, vous connaissiez et écrivez la vérité entière. C'est un juste

milieu à chercher, à tenir." Sur cela, faisant de la tête et de la main un mouvement oscillatoire de droite à gauche, comme à la recherche d'un point fixe: "C'est une formule à trouver", dit-il. Puis, tout de suite: "Quand pensez-vous partir? — Mardi, si vous plaît. Très Saint Père: — Eh bien! revenez me voir lundi matin, à 9 heures."

Le lundi, 27, fête transférée de saint Léon, patron de Sa Sainteté, je fus admis auprès d'elle. La première parole de Léon XIII, après l'expression du "regret de me faire venir", fut celle-ci: "C'est ma bénédiction que vous me demandez? Vous l'aurez sûrement, mais je tiens aussi à vous donner une bonne et juste direction." Il me parlait en français, mais lentement, s'appliquant à donner l'expression exacte en chacun de ses mots.

Tout de suite, en venant au fait du cardinal Lavigerie, il me fit la communication que voici, appuyant sur une distinction qu'il tenait pour capitale. Et elle fut:

"D'abord, je n'ai pas donné de mission au cardinal. Je ne lui ai donné mission qu'une seule fois, et pour un autre objet, en 1888: pour l'entreprise de sa campagne apostolique contre l'esclavage."

Pour sa déclaration d'adhésion à la République, ce ne fut pas une mission que je lui donnai, mais la permission, avec mon "encouragement". La voix du Saint-Père scandait chacune de ces expressions.

Sur le second point, le point capital, celui de la politique du ralliement à la constitution républicaine, et de l'attribution personnelle qui en est faite au Souverain Pontife, son mot net fut la parole du Saint-Père: la voici: "Vous avez écrit au cardinal Rampolla qu'aujourd'hui l'opinion en France est faite sur cet objet. Eh bien! si l'opinion est faite, laissons-la telle. Nous n'avons pas à la détruire." C'était loyalement transcrire la déclaration.

Il le répéta: "Nous n'avons pas à détruire cette opinion, mais à l'éclairer sur certains détails de son histoire initiale dont votre livre a parlé. Vous les trouverez indiqués par moi sur ces feuillets, en marge desquelles je les ai marqués." Il me les mit dans les mains: "Lisez à voix haute." Je lus.

J'avais mentionné la première démarche faite, paraît-il, auprès du cardinal Placé, archevêque de Rennes, ancien secrétaire de l'ambassade de France à Rome. — Le Saint-Père dit qu'il ne plus aucune mission proprement dite n'avait été même proposée, et que la question d'une déclaration posée, mais non résolue, dans l'entrevue, n'avait abouti qu'à un "Mémoire" que Mgr Placé lui devait présenter, mais qu'il ne lui remit jamais.

J'avais parlé de l'entrevue, qu'avant de se rendre à Rome, le cardinal avait eu avec le président Carnot à Fontainebleau, et dont son esprit était encore tout plein quand il arriva à Rome. Quand j'eus lu, le Saint-Père prit la parole, et j'eus alors "ah oui!" le récit vrai de l'audience qu'il m'importait tant de connaître.

"Nous étions réunis pour traiter des choses de l'esclavage, de l'Afrique, de la Tunisie, de Carthage. C'est après cela que le cardinal porta notre entretien sur le sujet des affaires religieuses de la France, en si grand péril à cette heure! Qui l'en sauverait? Le cardinal me dit que personnellement il était sympathique à la monarchie, mais les monarchistes sont divisés. Les orléanistes manquent de décision. Il les appela des "capotins". Il s'exprima sévèrement sur la vie privée de tel personnage important qu'elle déconsidérât, et disqualifiait aux yeux des honnêtes gens, comme elle ébranlait la confiance des catholiques. Pendant ce temps-là, l'irréligion triomphait. L'Église perdait de plus en plus de terrain, et l'on ne voyait pas de terme à la débâcle." Ce que disant, le Pape très ému levait ses bras: "La religion! L'Église! Mais je n'ai pas, non plus que Lavigerie, d'autres intérêts que les leurs!"

Il reprit: "Le cardinal en vint ainsi à me dire nettement que le remède serait dans un acte expresse d'adhésion formelle à la République..."

"Je lui objectai que le Pape ne le pouvait faire lui-même sans se déclarer ainsi contraire aux monarchistes, dont beaucoup sont d'excellents catholiques et les meilleurs soutiens de l'Église et de ses œuvres."

"Mais alors qui pourra le tenter et y réussir?" — "Le cardinal se tut."

"Mais vous, si vous le voulez?" lui dis-je après un silence. Vous êtes connu, votre campagne contre l'esclavage vous a rendu populaire..."

"Le cardinal parut d'abord effrayé pour lui-même d'une proposition qu'il soulevait pourtant avoir provoquée. Et ce fut à son tour de me présenter des objections.

"Oh, sans doute, il y a des difficultés, lui repliquai-je, mais elles ne

"Ce dernier mot: "courage!" fut le seul mot impulsif qui put être traduit par une injonction. C'était un encouragement.

"Lorsque le lendemain, après avoir consulté le digne supérieur de ses missionnaires, le cardinal vint m'apporter son acceptation, je lui fis en outre la recommandation de ne pas engager à fond le Saint-Siège dans une action que l'Éminence mènerait par elle-même, dans le temps et l'occasion qui se présenterait et de la manière que je laissai à son choix."

On n'allait pas tarder à voir l'effet de ces réserves dans la conduite du Pape, lequel personnellement, pour parler et agir, tiendra compte des temps et des circonstances, mais en laissant s'avancer par sa voie propre l'homme qu'il a approuvé, encouragé, et qu'il ne désavouera jamais.

Pour terminer, le Saint-Père me signala du doigt dans mes feuillets deux ou trois allées où je m'étais efforcé d'entrer dans sa pensée sur sa politique du ralliement et qu'il avait marquées tout au long d'un trait de plume, comme tels. Qu'on me permette de les reproduire, uniquement à ce titre.

"Léon XIII, je disais-je, s'était ému d'entendre les hommes du gouvernement, le président Grévy, M. de Freycinet, accuser des maux de l'Église et de France l'alliance des catholiques et du clergé avec les partis ennemis de la République, et leur "attitude belligérante" contre elle. Motif ou prétexte de la persécution, il était évident de leur enlever cette arme, de disperser ce maîtrenaud, par la franche acceptation d'une forme politique qui n'avait rien en elle-même de contraire aux principes professés par l'Église, et que la nation avait, à plusieurs reprises, sanctionnés par ses suffrages. On pouvait espérer que le gouvernement, s'il était sincère et conséquent avec lui-même, ne refuserait pas un concours qui était une force; et que la République, se montrant reconnaissante d'une action qui rallierait à elle le pays entier. Quant à la Papauté, par ses généreuses avances, elle aurait fait son devoir, mais de son côté, la raison, la sagesse, la charité, l'honneur, cherché à tout prix le salut et la paix, et délivré son âme. Que valaient-ils autre chose, le cardinal et lui?"

Quant à la déclaration, l'urgence en était démontrée par les événements. "Après la loi scolaire, on avait eu la loi militaire et le service des ecclésiastiques, puis les innombrables législations, la condamnation des prêtres et des évêques de quelque indépendance, telles circulaires ministérielles impertinentes, enfin vingt mesures oppressives qui démontraient à la fois l'hostilité du mal et l'urgence nécessaire du remède."

Après ces divers éclaircissements verbaux, soit sur le fait de l'initiative de la déclaration, soit sur le fond de la politique qui en faisait l'objet, j'en attendais encore le résumé et la conclusion dans la formule authentique qui m'avait été promise à la dernière minute de l'audience de l'avant-veille. Le Saint-Père y avait pensé. C'était fait. Elle était là sous sa main, lue par lui à un secrétaire, donnant, dans une page d'une clarté égale à sa brièveté, la suite de l'entretien du 14 octobre 1890, les instances du cardinal, l'assentiment du Pape à la déclaration, et aussi les réserves prescrites et jugées nécessaires à l'acte."

Elle me fut remise en main pour servir à ce que je raison, et compléter mon ouvrage. J'en donne ici la traduction.

"Après avoir rendu compte au Pape de l'œuvre de la Rédemption des esclaves, qu'il avait entreprise par ordre du Saint-Siège, le cardinal Lavigerie l'entretien des conditions déplorablement dans lesquelles la France se trouvait, ainsi que des lois hostiles à la religion qui avaient été proposées et votées par la Chambre. Le cardinal lui dit qu'il pensait que le seul moyen de s'opposer à tant de maux serait l'union des catholiques français sur le terrain constitutionnel, en se déclarant disposés à embrasser la forme républicaine qui avait été établie et consolidée en France, et dont on

ne pouvait prévoir le changement.

"Le Saint-Père entra dans les vues du cardinal, tout en lui faisant observer qu'il ne convenait pas de trop exposer la responsabilité du Saint-Siège."

Mgr BAUNARD.

(Les Questions ecclésiastiques, août 1913).

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE

AGENTS-A SALAIRE ET COMMISSAIRE — SION pour vendre des plantes, marque détentée rouge (Red Flag). Lignes complètes et exécutives spécialement robustes à notre climat. Cultivées seulement par nous, et vendues seulement par nos agents. De beaux déchantillons envoyés gratuitement. Écrivez dès maintenant à DOMINION NURSERIES, Montréal. 25-40

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante générale, pour une famille de 6 personnes; pas de lavage. Bonne église. S'adresser à M. OULTE LEMIEUX, 7 Avenue des Érables, Ville-Montreal. 25-40

JEUNE FILLE — On demande une fille comme commis dans un magasin de fruits; pas de travail le soir ni le dimanche. S'adresser à ALPHONSE LEGARE, No 17 rue Des Jardins, Haute-Ville. 25-40

PLUMBIERS — On demande des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage chez O. PICARD & Fils, No 109 rue St-Jean. 25-1575

SERVANTE — On demande une bonne servante, pour ouvrage général, et bonne cuisinière. S'adresser à 92 Park Avenue. 25-35

APPRENTI-BARRIÈRE — On demande des apprentis barrières. Prix spéciaux pour classe d'ouvriers. Nous avons ouvert une des institutions les plus modernes du genre en Amérique. On y a gratifié de positions gratuites. Pour informations, écrire à: "MODERN BARBER COLLEGE", 62 Boul. St-Laurent, Montréal. 25-66-100

ON DEMANDE A EMPRUNTER — ARGENT — La Corporation Sociale de Ville-Montreal désire emprunter la somme de \$8,000 pour la durée de cinq à dix ans. Le commissionnaire devra mentionner le taux d'intérêt qu'il exige, et adresser sa soumission au sous-séjour, A. LOCKQUELL, Sec. Trésorier, 69 rue Crémazie, Ville-Montreal. 10-10

A LOUER — Logement — Un petit logement de deux chambres, remis à neuf, près de l'église de la Vierge, est à louer. Possession immédiate. S'adresser au No 14 rue Carrier, Lévis. 10-10

A VENDRE — MAISON — Une maison à 3 étages, plus le sous-sol, avec 10 pièces, et une belle cour, se vend à un prix très avantageux. S'adresser à M. J. F. BULL, notaire, ou à M. E. DOUCET, Charbonnière. 25-65

PROPRIÉTÉ — A Charlevoix, une belle propriété d'environ 50 arpents, convenable pour lots à bâtir, comprenant deux résidences, granges, etc., avec toutes les aménagements modernes, à huit minutes de marche des chemins de fer et des écoles; le travail doit y passer sous peu. Pour autres informations, s'adresser à M. J. F. BULL, notaire, ou à M. E. DOUCET, Charbonnière. 25-65

TERRE — A Charlevoix, Lac St-Jean, une terre de 24 acres en superficie, dont plus de 140 en culture. Maison, 24 x 20 et 17 x 24, toit en bois; hangar, 24 x 20, garni de latérite, 16 x 20; étable, 43 x 41; grange, 24 x 20. La ferme est très bien équipée. S'adresser à M. ALFRED HEBERT, Berthier en bus, comté de Montmagny. 10-10

PERDU — PORTE-MONNAIE — Un porte-monnaie en cuir, contenant un billet de banque de \$500, un de \$200 et un de \$100 ainsi que quelques monnaies; aussi une petite statue de saint Antoine et une médaille commémorative. Prière à la personne qui l'aurait retrouvé de le retourner à la Régie Soeur St-Odilon, au Bon Pasteur, 74 rue Laclavelle. 25-40

WALLACE COLLEGE — 22, RUE ST-STANISLAS, QUEBEC 16ème ANNÉE — Les matières suivantes sont enseignées: la langue des livres, la géographie, la télégraphie, les mathématiques, le dessin, la musique et les langues modernes. Pas de vacances. Cours le jour et le soir.

J. W. M. WALLACE, Principal.

Dr J. EMILE FORTIER, Gradué de l'Université Laval, Ex-externe de l'Hôpital Lariboisière à Paris.

Spécialité: Maladies des yeux, du nez, de la gorge, et des oreilles. Consultations: 10 h. à 12 h. et de 7 h. à 8 h. BUREAU: 337, RUE ST-JOSEPH. Téléphone 4077.

Dr J. VAILLANCOURT, Ex-externe des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE: Maladies des yeux, du nez, de la gorge, et des oreilles. Heures de consultation: 1 h. à 4 h. et de 7 h. à 8 h. tous les jours. Côté S. Louis et du Parloir, No 12. Tél. 1471.

Dr J. EMILE FORTIER, Gradué de l'Université Laval, Ex-externe de l'Hôpital Lariboisière à Paris.

Spécialité: Maladies des yeux, du nez, de la gorge, et des oreilles. Heures de consultation: 10 h. à 12 h. et de 7 h. à 8 h. tous les jours. Côté S. Louis et du Parloir, No 12. Tél. 1471.

Dr J. VAILLANCOURT, Ex-externe des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE: Maladies des yeux, du nez, de la gorge, et des oreilles. Heures de consultation: 10 h. à 12 h. et de 7 h. à 8 h. tous les jours. Côté S. Louis et du Parloir, No 12. Tél. 1471.

Dr A. E. BEDARD, Médecin de l'Hôpital du Sacré-Coeur, ancien élève des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE: Maladies des yeux, du nez, de la gorge, et des oreilles. Heures de consultation: 10 h. à 12 h. et de 7 h. à 8 h. tous les jours. Côté S. Louis et du Parloir, No 12. Tél. 1471.

Dr RENE TURCOT, Ex-externe de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, Ex-externe des hôpitaux de Paris et de New-York.

SPECIALITE: Maladies des yeux, du nez, de la gorge, et des oreilles. Heures de consultation: 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. et de 7 heures à 8 heures. Bureau et résidence: 20, rue ST-STANISLAS. Tél. 4978.

NOTAIRES — ANTHUR FORTIER, Notaire.

No 111, Côte de la Montagne, Québec. Argent à prêter sur hypothèque, à la ville et à la campagne. — Tél. 430

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

OFFRE A SES DÉPOSANTS UNE GARANTIE DE TOUT REPOS GRACE A SA CHARTE EXCEPTIONNELLE

SIÈGE SOCIAL: RUE ST-JEAN, . . . HAUTE-VILLE. Succursales ouvrières le soir, les lundis et les samedis.

Cartes Professionnelles

"Quebec Eye, Ear & Throat Hospital" 88, RUE D'ARTIGNY INCORPORÉE Fondé et dirigé par le Dr. Gauthier, professeur de maladies des yeux et des oreilles à l'Université Laval. Spécialement organisé pour le traitement des Maladies des Yeux, des Oreilles du Nez et de la Gorge.

DENTISTES — Docteur GAUDREAU, DENTISTE, No 98, rue St-Joseph. Tél. 2030.

Docteur A. DERY, D.D.S.L.D.S., CHIRURGIEN-DENTISTE, Coin des rues du Pont et St-Joseph. Tél. 4705. No 108

ARCHITECTES — TALBOT & DIONNE, ARCHITECTES, Membres A. A. P. Q. No 14 rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Tél. 421.

JOS. P. OUELLET, Architecte et évaluateur. Diplôme "A. A. P. Q." Et membre "V. I. R. A. C."

DR. STEPHANIE OUELLET & LEVESQUE, ARCHITECTES, A. A. P. Q. A. T. R. A. C. Bureau: 115 rue St-Jean, Québec. Tél. 1214.

THOMAS RAYMOND, Architecte, 45, RUE CARON, QUEBEC. Téléphone 3428.

MEDECINS — Dr J. Albert JINCHEREAU, Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne. Spécialité: MALADIES DES YEUX, DU NEZ, DE LA GORGE, ET DES OREILLES.

Consultations: De 9 à 12 h. s. m. 2 à 5 h. s. p. m. et 7 à 8 h. s. p. m. 64, RUE DE L'ÉGLISE, Québec. Tél. 5061.

Dr Adolphe DROUIN, Ex-externe des Hôpitaux de Paris et de Lyon, Ex-interne de l'Hôpital St. Victor, Amiens.

SPECIALITE: MALADIES DES YEUX, DU NEZ, DE LA GORGE, ET DES OREILLES. Consultations: 10 h. à 12 h. et de 7 h. à 8 h. BUREAU: 337, RUE ST-JOSEPH. Téléphone 4077.

Dr J. VAILLANCOURT, Ex-externe des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE: Maladies des yeux, du nez, de la gorge, et des oreilles. Heures de consultation: 1 h. à 4 h. et de 7 h. à 8 h. tous les jours. Côté S. Louis et du Parloir, No 12. Tél. 1471.

Dr J. EMILE FORTIER, Gradué de l'Université Laval, Ex-externe de l'Hôpital Lariboisière à Paris.

Spécialité: Maladies des yeux, du nez, de la gorge, et des oreilles. Heures de consultation: 10 h. à 12 h. et de 7 h. à 8 h. tous les jours. Côté S. Louis et du Parloir, No 12. Tél. 1471.

Dr J. VAILLANCOURT, Ex-externe des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE: Maladies des yeux, du nez, de la gorge, et des oreilles. Heures de consultation: 10 h. à 12 h. et de 7 h. à 8 h. tous les jours. Côté S. Louis et du Parloir, No 12. Tél. 1471.

Dr J. EMILE FORTIER, Gradué de l'Université Laval, Ex-externe de l'Hôpital Lariboisière à Paris.

Spécialité: Maladies des yeux, du nez, de la gorge, et des oreilles. Heures de consultation: 10 h. à 12 h. et de 7 h. à 8 h. tous les jours. Côté S. Louis et du Parloir, No 12. Tél. 1471.

Dr J. VAILLANCOURT, Ex-externe des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE: Maladies des yeux, du nez, de la gorge, et des oreilles. Heures de consultation: 10 h. à 12 h. et de 7 h. à 8 h. tous les jours. Côté S. Louis et du Parloir, No 12. Tél. 1471.

Dr J. EMILE FORTIER, Gradué de l'Université Laval, Ex-externe de l'Hôpital Lariboisière à Paris.

Spécialité: Maladies des yeux, du nez, de la gorge, et des oreilles. Heures de consultation: 10 h. à 12 h. et de 7 h. à 8 h. tous les jours. Côté S. Louis et du Parloir, No 12. Tél. 1471.

Dr J. VAILLANCOURT, Ex-externe des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE: Maladies des yeux, du nez, de la gorge, et des oreilles. Heures de consultation: 10 h. à 12 h. et de 7 h. à 8 h. tous les jours. Côté S. Louis et du Parloir, No 12. Tél. 1471.

Dr J. EMILE FORTIER, Gradué de l'Université Laval, Ex-externe de l'Hôpital Lariboisière à Paris.

Spécialité: Maladies des yeux, du nez, de la gorge, et des oreilles. Heures de consultation: 10 h. à 12 h. et de 7 h. à 8 h. tous les jours. Côté S. Louis et du Parloir, No 12. Tél. 1471.

Dr J. VAILLANCOURT, Ex-externe des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE: Maladies des yeux, du nez, de la gorge, et des oreilles. Heures de consultation: 10 h. à 12 h. et de 7 h. à 8 h. tous les jours. Côté S. Louis et du Parloir, No 12. Tél. 1471.

Dr J. EMILE FORTIER, Gradué de l'Université Laval, Ex-externe de l'Hôpital Lariboisière à Paris.

Spécialité: Maladies des yeux, du nez, de la gorge, et des oreilles. Heures de consultation: 10 h. à 12 h. et de 7 h. à 8 h. tous les jours. Côté S. Louis et du Parloir, No 12. Tél. 1471.

Dr J. VAILLANCOURT, Ex-externe des hôpitaux de Paris.

GUIDE DU VOYAGEUR

PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS DE COLONS — Billets en vente pour Winnipeg, Edmonton, et les stations intermédiaires. Tous les mardis jusqu'au 23 octobre inclusivement. Limite de retour: deux mois.

TAUX REDUITS — Pour les points nord de la côte du Pacifique, San Francisco, Los Angeles, etc. Départs jusqu'au 30 septembre. Retour jusqu'au 31 octobre 1913.

WAGONS-SALON-OBSERVATOIRES — Maintenant attachés aux trains reliant Québec et Montréal à 1.30 heures de l'après-midi.

Renseignements à 30, rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, Québec. G. J. P. MOORE. Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

Commencant le 28 Sept. 1913 Chemin de Fer Québec Central

Chars d'ortoirs à partir de New-York chaque jour.

SERVICE DE CHARS REFECTOIRES — Départ de Lévis

8.00 a. m. — Pour Portland, Sherbrooke et toutes les stations locales, tous les jours, excepté le dimanche.

3.30 p. m. — Pour New-York et Boston, connectant à Sherbrooke avec le Pullman quotidien pour Boston. Pour Chaudière Valley et les divisions de Montmagny, tous les jours, excepté le dimanche.

Le bateau traverse de Québec 30 minutes avant le départ du train. Pour informations ultérieures et réservations du Pullman, s'adresser à F. S. Stocking, C. et D. P. agent, 32, rue St-Louis, agent pour la Thos Cook & Son, et toutes les lignes de paquebots océaniques.

Le bateau traverse de Québec 30 minutes avant le départ du train. Pour informations ultérieures et réservations du Pullman, s'adresser à F. S. Stocking, C. et D. P. agent, 32, rue St-Louis, agent pour la Thos Cook & Son, et toutes les lignes de paquebots océaniques.

Le bateau traverse de Québec 30 minutes avant le départ du train. Pour informations ultérieures et réservations du Pullman, s'adresser à F. S. Stocking, C. et D. P. agent, 32, rue St-Louis, agent pour la Thos Cook & Son, et toutes les lignes de paquebots océaniques.

Le bateau traverse de Québec 30 minutes avant le départ du train. Pour informations ultérieures et réservations du Pullman, s'adresser à F. S. Stocking, C. et D. P. agent, 32, rue St-Louis, agent pour la Thos Cook & Son, et toutes les lignes de paquebots océaniques.

Le bateau traverse de Québec 30 minutes avant le départ du train. Pour informations ultérieures et réservations du Pullman, s'adresser à F. S. Stocking, C. et D. P. agent, 32, rue St-Louis, agent pour la Thos Cook & Son, et toutes les lignes de paquebots océaniques.

SOMMAIRE

1ère PAGE.—Lettre de Paris.— La question du site de l'Hôpital Civil.—L'aviateur Pégoud se surpasse.—La situation au Mexique.—L'Information.—Dépêches.

2e PAGE.—Lévis et Lauzon.—Dans les faubourgs et la banlieue.—Sport.

3e PAGE.—Courriers de la province.—Le Val d'Or.

4e PAGE.—La fournée balkanique.—Ses premières réponses.

5e PAGE.—Rome et le monde.

6e PAGE.—Une belle fête de famille.

7e PAGE.—Léon XIII et le toast d'Alger.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Vent modéré, temps beau et frais, gelée durant la nuit.

Le temps est généralement beau aujourd'hui dans tout le pays.

A Corriger

Vers la fin de notre article d'hier, en réponse au *Progrès du Golfe*, avant-dernier paragraphe, vers le milieu, il faut dire : "en réponse à votre attaque, quelle position vous entendez prendre" et non pas "notre attaque", comme l'imprimeur nous a fait dire.

Le plan est retrouvé

AU BUREAU D'ENREGISTREMENT

Le fameux plan du camp militaire de Valcartier, dont on annonçait dernièrement la disparition du bureau d'enregistrement, a été retrouvé, hier soir, dans un tiroir, à ce bureau. L'affaire est des plus mystérieuses, et, malgré toutes les recherches, on n'a pu découvrir par qui, quand et comment ils ont été pris et retournés.

Le R. P. Rodriguez

ELU SUPERIEUR DES AUGUSTINS

Rome, 30.—Un Espagnol, le révérend Père Thomas Rodriguez, a été, hier, élu supérieur de l'Ordre des Augustins, qui comprend 2,000 membres.

Après 45 ans d'absence

UN ANCIEN QUEBECOIS VIENT REVOIR SES PARENTS ET SA VILLE NATALE

Après 45 ans d'absence, M. Pierre Laliberté, résidant dans l'Etat du Maine, était de passage à Québec, la semaine dernière, accompagné de son neveu et nièce, M. et Mme J. A. Labonté, de Montréal. Ils étaient les hôtes de M. et Mme Auguste Morin, nièce de M. Laliberté.

M. Laliberté a été l'objet de joyeuses fêtes de famille dont tous garderont un heureux souvenir. Il a été heureux de retrouver, après une si longue absence, un frère, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il a été émerveillé des progrès que se sont opérés à Québec depuis son départ.

E. Lalumière aux Assises

IL SUBIRA SON PROCES EN NOVEMBRE PROCHAIN

Montréal, 30.—Spéc.—Elie Lalumière, accusé de tentative de chantage au détriment de l'hon. M. Coderre, ministre des Mines, a été condamné par le juge Leet, hier après-midi, à subir un procès.

M. Jean Germain, son avocat, a choisi les Assises. Le procès s'instaura en novembre.

La ligne française

Entre Montréal et le Havre

Montréal, 30.—La compagnie générale transatlantique fera le service régulier entre le Havre et Montréal pendant la saison 1914.

M. Bernard De Viss, un des directeurs de cette compagnie, en pourparlers avec les membres de la Commission du Havre, hier, demanda à ce que l'on s'entende au sujet d'un service bi-mensuel.

Cadavre identifié

On a identifié le cadavre du noyé trouvé sur Cap Rouge, qui est celui de Jean-Baptiste Marois, de St-Augustin, âgé de 48 ans et sourd et muet. On a trouvé sur lui un mouchoir aux initiales de J. B. M., une montre en nickel, une image du Sacre-Coeur, un couteau-poignard, un chapelet et autres menus objets.

Le nouveau stock

DU PACIFIQUE CANADIEN

Ottawa, 30.—Spéc.—Sir Thomas Shaughnessy était à Ottawa hier, dans le but de négocier l'émission de nouveau stock du Pacifique Canadien, au montant de \$60,000,000.

La Serbie et le Vatican

LA MISSION SERBE CHARGÉE DE NEGOCIER UN CONCORDAT. — LES BONNES INTENTIONS DE LA SERBIE A L'EGARD DES CATHOLIQUES

Extrait d'une correspondance de Paris :

Des journaux de Rome ont mis en doute la prochaine arrivée à Rome de la mission serbe chargée de négocier un concordat avec le Vatican. Un confrère parisien confirme pleinement cette information :

"La mission serbe, écrit-il, composée des hommes politiques les plus éminents de la Serbie, arrivera dans une quinzaine de jours et se mettra immédiatement en relations avec les personnages dirigeants de la diplomatie italienne. Le Saint-Siège ne se refusait pas à engager les pourparlers, mais le concordat ne pourra être signé que lorsque toutes les questions relatives à la délimitation des frontières entre la Serbie et les Etats limitrophes auront été définitivement réglées."

La mission serbe ne peut, pour le moment, que procéder à des études préparatoires. Les véritables négociations ne commenceront que plus tard, mais il faudra au préalable que le gouvernement accorde aux catholiques de Serbie toutes les garanties que le Saint-Siège ne manquera pas de réclamer.

La conclusion de ce concordat entre la Serbie et le Saint-Siège, en dépit des efforts et des tentatives de l'Autriche, ne saurait rencontrer d'obstacles sérieux. On assure que le gouvernement serbe est animé, à l'égard des catholiques et du Saint-Siège, des dispositions les plus conciliantes, ce qui facilitera grandement la marche des négociations."

Intéressantes découvertes

Dans les fouilles faites sur l'emplacement du Forum, à Rome

Rome, 30.—Les fouilles que l'on fait depuis longtemps sur l'emplacement du Forum, ont amené, hier, la découverte de huit huttes, enfouies à plusieurs pieds sous terre, et que l'on croit avoir servi de résidence aux premiers habitants de Rome. Plusieurs savants, qui se sont rendus sur les lieux, ont dit que la construction de ces huttes remonte au temps de Romulus et de Rémus, vers l'an 753 avant Jésus-Christ. Et quelques-uns croient que ces huttes ont été habitées par des bergers bien avant la fondation de Rome. C'est la plus importante découverte amenée par les excavations pratiquées dans le Forum.

La Chine cède

Nankin, 30.—Le général Chang Tsun, commandant les troupes chinoises à Nankin, escorté de cinquante cavaliers, est venu hier au consulat du Japon et a fait les excuses exigées par le gouvernement japonais, au sujet du meurtre de plusieurs sujets de ce pays et de l'insulte faite au drapeau de ce pays. Le consul lui a exprimé toute sa satisfaction.

Dans l'après-midi, huit cents soldats, sous les ordres du général Chang Tsun, le drapeau de la république chinoise en tête, se sont rendus devant le consulat japonais et ont présenté les armes, alors que le général saluait le consul. Les troupes japonaises néanmoins se tiennent prêtes à toute éventualité.

L'étude du radium

Madame Curie prédit de merveilleuses découvertes

Londres, 30.—On sait que la British Association, c'est-à-dire l'institution anglaise qui correspond à peu près à notre Académie des sciences, tient en ce moment une sorte de congrès à Birmingham. Mme Curie y assiste.

Un correspondant du "Daily Chronicle" a interviewé la savante Française, qui s'était montrée, parait-il, jusqu'ici, très rebelle à l'interview.

—Ne parlez pas tant de moi dans votre journal, je vous prie, a-t-elle dit à notre confrère. Oui, j'ai découvert le radium. Mais vous êtes trop pressés... attendez, attendez, et vous verrez ce que les dix années qui vont suivre nous apporteront.

Mme Curie passe une grande partie de son temps avec le docteur Rutherford, qui s'est consacré plus spécialement à l'étude du radium.

—Tenez-vous au courant des travaux du docteur Rutherford, a dit Mme Curie. Ses travaux sur la radioactivité m'ont grandement surprise, et il est à prévoir que l'on apprendra prochainement des choses d'un intérêt tel qu'au-delà de la découverte du radium n'apparaîtront plus que comme une découverte préparatoire.

Cour d'Appel

La session d'automne de la Cour d'Appel s'ouvrira demain, au Palais de Justice. Les causes des districts ruraux seront entendues vendredi et samedi.

Palais de Justice

AUX ARRÊTÉS

Les deux jeunes gens, L. Rhéaume et T. Leclerc, accusés d'avoir mis le feu à une grange qui appartenait à M. Leclerc, de Stoneham, le 9 septembre dernier, ont été condamnés à subir leur procès à la prochaine session de la Cour d'Assises.

VENDEURS DE BOISSON SANS LICENCE

Ce matin, en Cour des Sessions de la Paix, ont été faits les procès de deux individus accusés d'avoir gardé et d'avoir vendu de la boisson sans licence. Tous deux ont été trouvés coupables et condamnés.

Philippe Bertrand, de St-Marc des Carrières, en était à sa deuxième offense, a été condamné à payer \$100 d'amende et les frais pour vente de boisson, et \$50 pour en avoir gardé. L'hon. juge Langelier a fait remarquer que les vendeurs de boisson sans licence sont très nombreux à St-Marc des Carrières et qu'il désolait, tous les coupables seront punis avec la plus grande sévérité.

Quant à l'autre, Eug. Gauthier, de Harvey Junction, comté de Portneuf, il a été condamné à payer \$50 d'amende et les frais pour chacune des offenses.

EN COUR DE REVISION

Jugement a été rendu ce matin en Cour de révision dans les causes dont nous parlons ci-dessus.

Dans la cause de Dery contre la Q. R. L. H. and P. Co., l'appel est renvoyé aux dépens. Dans cette cause, M. J. Almé Dery réclamait \$350 comme compensation de la perte d'un cheval qui s'était fait tuer au cours d'un accident de tramway arrivé le 10 avril 1912, coin des rues St-Paul et Riout. Il avait obtenu \$175 en Cour Supérieure. La compagnie défenderesse en appela de ce jugement qui vient d'être confirmé par la Cour de Révision.

Une cause intéressante dans laquelle jugement a été rendu en Cour de Révision est celle de la Banque Nationale contre Tremblay. La Banque Nationale réclamait de M. P. Tremblay le paiement d'un billet de \$500 signé par M. Tremblay et endossé par M. A. Godbout, ancien restaurateur. On sait que lors de l'incrimination de cette cause en Cour Supérieure, M. A. Belling, sténographe et expert en écriture, fut appelé comme témoin. Il était d'avis que la signature était celle de M. Tremblay. L'hon. juge McCormick, devant qui la cause fut plaidée, renvoya l'action.

La cause fut portée en Cour de Révision, qui a confirmé le jugement de l'hon. juge McCormick parce que la preuve légale faite par le témoin-expert en écriture n'est pas suffisante et qu'elle est la plus faible de toutes.

M. Gailpeault représentait M. Tremblay, et M. Marchand, la Banque Nationale.

COUR SUPERIEURE

Jugement a été rendu hier, en Cour Supérieure, dans la cause de Dubois contre la Queen City, dans laquelle le demandeur poursuivait pour faire annuler un contrat d'achat de terrain, l'action a été maintenue.

L'on nous informe que la compagnie a donné instruction à son avocat d'en appeler de ce jugement en Cour d'Appel.

Un drôle de "tour"

Un cultivateur de l'île d'Orléans a été arrêté hier et amené en Cour de Police, accusé d'avoir volé le chapeau, l'habit et une petite somme d'argent à un ami de la paroisse voisine. Après explication, on s'est aperçu que ce n'était qu'un "tour", histoire de s'amuser.

Les deux habitants de "l'île" s'en sont retournés bras dessus bras dessous.

Frappé de paralysie

New-York, 30.—Timothy L. Woodruff, ancien lieutenant gouverneur de New-York, a été frappé, hier soir, d'un attaque de paralysie et son état inspire des craintes.

M. Woodruff a figuré dans la politique pendant près de 30 ans.

Lorsque M. T. Roosevelt organisa le parti progressif, M. Woodruff quitta les républicains pour s'unir au Colonel.

Paquet de linge

La police a trouvé, ces jours derniers, sur le ponton No 3 du marché Champlain, un paquet de linge contenant une valeur d'environ trente dollars. Le propriétaire pourra le réclamer au poste central de police.

Vente de beurre

Trois-Pistoles, 30.—Spéc.—100 boîtes de beurre No. 1 ont été vendues hier, ici, à Jas Alexander, de Montréal, au prix de 27 3/8c. la livre.

Ecole Technique de Québec

COURS DU SOIR

Les cours du soir de l'Ecole Technique de Québec commenceront le 20 octobre prochain, pour les matières suivantes :

Mécanisme, modelleur, mécanicien, forgeron, fondeur et mouleur, chauffeur et ingénieur stationnaire, électricien, dessinateur mécanique, dessinateur menuisier, dessinateur ferblantier et fabricant de bouillottes, plan spécial de machines, chauffeur d'automobile, tailleur de cuir, mathématiques pratiques : \$1.00 par mois.

Plan d'automobiles : \$2.00 par mois.

S'adresser à l'Ecole Technique, Boulevard Langelier, de 9 heures à midi, de 2 heures à 5 heures et de 7 heures à 9 heures, tous les jours, excepté le samedi.

Un immense domaine à coloniser

LE VOYAGE DE M. L'ABBÉ I. CARON DANS L'ABITIBI.—LES PROGRES A AMOS.—LES TRAVAUX DU TRANSCONTINENTAL

L'abbé Ivanhoe Caron, de retour ce matin de l'Abitibi, nous donne des détails intéressants sur son voyage. Il est rendu du Témiscamingue à Amos en canot par la rivière Klondike et la rivière Harricana. Il accomplit son voyage pour se rendre compte, lui-même des immenses ressources de son diocèse. Le pays qu'il a traversé est très riche quant à la qualité du sol et des ressources forestières. Il y a là un immense domaine à coloniser. L'abbé Caron l'estime à 8,000 milles carrés.

A Amos, la population résidente a reçu M. Caron avec beaucoup d'enthousiasme. Ce dernier a été grandement surpris des progrès accomplis depuis deux ans, alors qu'il avait visité ce pays pour la première fois. Non seulement le progrès a été rapide à Amos, mais il en a été de même dans tous les autres postes établis le long de la voie du Transcontinental. Certainement que la colonisation de l'immense région de l'Abitibi restera dans les annales de l'histoire du Canada comme un des faits les plus brillants du passage de l'honorable M. Devlin au ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.

L'abbé Caron est retourné à Québec par Parent et La Tuque. Il nous dit qu'il ne reste plus que huit milles de rails à poser pour rejoindre les deux extrémités du Transcontinental. Il y a de plus deux ponts à faire, un sur le Canyon Creek qui aura 567 pieds de long sur 97 de haut et l'autre sur la rivière Mégiscan qui aura 1,400 pieds de long.

On espère terminer ces deux ponts d'ici à quatre semaines car tous les matériaux sont rendus sur place, de sorte que vers le 15 novembre, les trains pourront circuler entre la jonction Harvey et Cochrane. Ce sera le commencement d'une ère nouvelle pour la colonisation de l'Abitibi : car l'abbé Caron est déjà entré en pourparlers avec les différents entrepreneurs du Transcontinental pour transporter dès le printemps prochain les colons par cette voie nouvelle. Actuellement le voyage se fait sans trop de difficultés : lui-même a pu traverser toute cette région sans aucune difficulté. Les trains circulent régulièrement deux fois par semaine entre Doucet, le troisième point de division, à 319 milles de Québec, et la jonction Harvey. Le voyage se fait en trente heures. La ligne du chemin de fer est très bonne et les trains circulent avec assez de rapidité.

Durant son voyage, l'abbé Caron a reçu hospitalité dans les différentes résidences des ingénieurs qui ne sont montrés très bons pour lui et se sont empressés de lui donner tous les renseignements dont il avait besoin.

C'est pourquoi il est très heureux de leur offrir ses plus sincères remerciements.

La région située au haut de l'Ontario et du St-Maurice, semble absolument impropre à la culture. Le sol est partout sablonneux et la végétation forestière est presque nulle. Les quelques arbres qui croissent dans ces immenses plaines de sable sont tout à fait de petites dimensions. On y trouve des lacs et des rivières en grand nombre. Il semble y avoir de bons puits hydrauliques. C'est à peu près la seule richesse de ce pays.

L'abbé Caron termine en nous disant qu'il a parcouru en tout 1529 milles, dont 893 en chars à vapeur, 425 en moteur à gazoline, 124 en canot d'écorce, 58 en bateau à gazoline, 12 en chars à bras et 14 à pied.

La Commission des Utilités publiques

La Commission des Utilités Publiques a siégé ce matin, au Palais de Justice, sous la présidence du col. Hibbard, son président. Sir George Garneau et M. Laberge, les deux autres commissaires, étaient aussi présents.

Deux causes ont été entendues par les commissaires. La première a trait à l'ouverture d'une nouvelle rue et à l'établissement d'une nouvelle traverse sur la voie du Québec Central, à S. Joseph de Beauce.

Le Conseil de ville de S. Joseph de Beauce a décidé d'ouvrir une nouvelle rue et il a été nommé à cet effet un surintendant, qui a accepté la nouvelle route. Pour ouvrir le chemin, il faut fermer l'ancienne traverse et en ouvrir une autre, que le chemin de fer refuse de laisser faire à niveau, à moins que l'ordre lui soit donné par la Commission. Il y a aussi divergence d'opinion quant à l'endroit où devra être faite la traverse, plusieurs cultivateurs s'objectant à l'endroit proposé en alléguant qu'il y a là une couche dangereuse.

Quelques témoins étaient présents à la séance, ce matin, et après avoir entendu un témoignage, la Commission a décidé qu'il valait mieux visiter les lieux avant de prendre une décision. Les commissaires ont en conséquence résolu de se rendre à S. Joseph de Beauce, samedi prochain, pour étudier sur place les changements projetés et décider ce qui sera réellement dans le meilleur intérêt public.

Les deux compagnies d'énergie électrique de Québec, la Cie Dorchester et la Québec Railway, Light, Heat and Power Co. ont été ensuite appelées à donner des explications sur la manière dont ils ont accompli les travaux d'enfouissement sous terre de leurs transformateurs. M. Wilson, gérant de la Cie Electricité Dorchester, a comparu pour expliquer pourquoi sa compagnie n'avait pas suivi les instructions de la Commission. Il a allégué qu'en certains endroits les conditions ne permettaient pas de procéder selon les ordres des commissaires.

M. Matthews, gérant du Merger, a aussi donné des explications au sujet des travaux de cette compagnie, puis le président de la Commission a demandé aux compagnies de faire application pour que l'ordonnance soit modifiée suivant qu'il est nécessaire, et les changements demandés seront faits à la prochaine séance, qui sera tenue le dernier mardi d'octobre prochain.

La Commission s'est alors ajournée. Elle siégera cet après-midi en Chambre.

L'industrie des viandes fumées

PROJET D'ETABLISSEMENT D'UN ABATTOIR COOPERATIF A ST-VALIER

St-Valier, Bellechasse, 30.—Corp. spéciale.—Le 25 septembre, courant, dans la salle publique, à huit heures du soir, a eu lieu une assemblée nombreuse de cultivateurs dans le but d'établir un abattoir coopératif pour la préparation des viandes fumées. Elle a été présidée par M. Rémy, de St-Valier, président de la Société Coopérative. Elle était composée de cultivateurs de St-Valier et des paroisses environnantes. Des comités ont été nommés par M. G. A. Gérald, sous-ministre de l'Agriculture, M. A. Gailpeault, le député du comté, M. A. Hansen, professeur à l'école d'Oka, et M. A. St-Pierre, ancien élève de cette institution.

Les cultivateurs se montrèrent des plus favorables à l'entreprise projetée, et après l'assemblée certains d'entre eux ont souscrit \$500 chacun. Ce sont des hommes d'affaires sérieux, prêts à signer des billets qui pourraient être donnés comme sûreté collatérale des emprunts que la Société devra faire pour ses constructions et l'achat des porcs. Tous s'accordent à dire que pour se procurer un meilleur état que St-Valier pour une pareille industrie, l'élevage des porcs s'y fait sur une échelle assez considérable, ainsi que dans les environs.

M. St-Pierre a démontré que l'industrie des viandes fumées rapportait de bénéfices considérables aux cultivateurs. Si le Danemark exporte du bacon pour \$50,000,000, cela prouve que la Société devra faire pour ses constructions et l'achat des porcs. Tous s'accordent à dire que pour se procurer un meilleur état que St-Valier pour une pareille industrie, l'élevage des porcs s'y fait sur une échelle assez considérable, ainsi que dans les environs.

M. St-Pierre a démontré que l'industrie des viandes fumées rapportait de bénéfices considérables aux cultivateurs. Si le Danemark exporte du bacon pour \$50,000,000, cela prouve que la Société devra faire pour ses constructions et l'achat des porcs. Tous s'accordent à dire que pour se procurer un meilleur état que St-Valier pour une pareille industrie, l'élevage des porcs s'y fait sur une échelle assez considérable, ainsi que dans les environs.

des produits, et fera obtenir des prix plus élevés. Avant l'établissement des fabriques de beurre, cet article se vendait pour 10 cts et 12 cts la livre ; aujourd'hui il rapporte jusqu'à 28 cts la livre. C'est un commerce qui rapporte à la classe agricole des millions et des millions de piastres.

L'honorable ministre de l'Agriculture a promis de mettre M. Hansen à la disposition de la Société Coopérative pour diriger pendant quelque temps la fabrication des viandes fumées. Cet expert danois a été pendant vingt ans, dans son pays, à la tête d'une société coopérative propriétaire d'un abattoir, et l'on sait que le bacon danois obtient le plus haut prix sur le marché anglais. Tout le monde fait des éloges du bacon déjà produit grâce à M. Hansen, aux écoles d'Oka et de St-Anne de la Pointe-Catara, à Montréal, actuellement, le prix du bacon et du jambon varie de 21 à 23 cts.

Ces chiffres démontrent qu'en payant 14 cts la livre pour les porcs, la Société devra réaliser de bons profits. M. Hansen s'occupe non seulement de l'abattage des porcs, mais enseigne encore tout ce qui se rapporte à l'alimentation de ces animaux. Il est convaincu que sous ce rapport il peut y avoir une grande amélioration et que nos cultivateurs peuvent engraisser ces animaux encore plus économiquement qu'ils ne le font généralement. M. Hansen visitera les porcheries de la région et fera connaître aux cultivateurs ce qui se pratique dans son pays natal.

Si la Société réussit à préserver les fonds nécessaires, l'abattoir sera construit à St-Valier, près de la gare. Les sous-produits pourront être transportés facilement à la ville de Québec, en attendant que l'on s'outille de manière à les utiliser sur place.

Pour le bacon, il faut des jeunes porcs. D'après les rapports de la Ferme Expérimentale, l'alimentation de ces jeunes animaux est beaucoup plus économique que celle des vieux porcs. Pour une livre de viande il faut beaucoup moins de nourriture. Ces faits démontrent quelle importance il faut attacher à cette nouvelle industrie. Elle est le corollaire de l'industrie laitière. Les deux doivent aller ensemble. Elles se complètent l'une et l'autre. Plus le cultivateur garde d'animaux, mieux il peut en-

SUCCESS SUCCESS SUCCESS

LE BEAU SUCCESS OBTENU PAR

Le Plateau St-Joseph

Pour la vente d'annonce à dépassé nos prévisions, et comme nous ne voulons pas enrayer la belle marche qu'à prise la vente, nous avons décidé de faire qu'une légère avance sur nos lots. La liste de prix ci-dessous sera en force pour 15 jours. Si vous n'avez pas pour quelques raisons—pu profiter de notre vente, il est temps de vous décider, car nous avancerons les prix à la valeur réelle de nos lots.

Profitez-en pendant qu'il en est encore temps.

LISTE DE PRIX No 2 :

	Prix	Comptant	Par Semaine Sans intérêt
25 x 75	\$65.00	\$5.00	50c
25 x 75	90.00	5.00	50c
25 x 75	115.00	5.00	50c

Les coins de rues sont \$25.00 plus cher.

	Prix	Comptant	Par Semaine Sans intérêt
25 x 75	150.00	10.00	1.00
25 x 75	175.00	10.00	1.00
25 x 75	200.00	10.00	1.00
25 x 75	225.00	10.00	1.00

Les coins de rues sont \$50. plus chers.

LE PLATEAU ST-JOSEPH

L. C. DUMAIS, Président. J. LOIC TRUDEL, Gérant.

Tél. 4505. LIMOILLOU Res. tél. 2469.

Garde Champlain

Le chef de la Fanfare de la Garde de Champlain prie les membres de se rendre, costumés, demain, à la salle de la Garde Champlain.

PETITES ANNONCES

POSITION DEMANDÉE
JEUNE FILLE.—Une jeune fille ayant de l'expérience comme modiste demande de l'emploi dans les familles. S'adresser à M. L. C. "L'Action Sociale", 30-32.

ON DEMANDE
JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme compétent pour le service, chez J. B. REINARD & Co, 125 rue St-Paul.

PERDU
CHEN.—Un chien "Pommes", blanc, âgé de deux ans, a été perdu le 25 septembre. Si quelqu'un l'a retrouvé, il est prié de le rapporter chez M. J. MARCHEAU, 150 rue Des Frères, dont le numéro du téléphone est 238. Toute personne qui, en dépit de la publication du présent avis, gardera le chien, sera poursuivie en vertu de la loi.

A VENDRE

Maison.—Une maison de deux logements, en bon état, avec grand jardin, située coin des rues St-Amand et Bédard. S'adresser à 106 Boulevard Laurier.

REMERCIEMENTS

Remerciements à saint Grand Magasin pour gentilles offres par son intervention avec promesse de faire publier. 30-32.

Remerciements à saint Joseph pour gentilles offres par son intervention avec promesse de faire publier. 30-32.

BOIS DE PULPE

et de chauffage de toute sorte

A REDUCTION

Nous avons en stock une grande quantité de bois de pulpe, longueur de 4 pieds, que nous vendrons à 1 cent le pied, à quelque temps \$1.75 le voyage.

Ansel moutier, ébéniste, ébéniste, noir, tringles, etc., à très bas prix. Soit et rendu sur le chantier si on le désire.

Une visite vous conviendra.

J. B. MERCIER

19, rue Marie de l'Incarnation
Tél. Bureau 2475. Rés. 4882

LA TOMBOLA

DE SAINT-MALO
Salle de la Providence

Rafraîchissements, orchestre, amusements.

Le tramway passe à la porte.

Le "Rouville" part aujourd'hui pour le ravitaillement des phares.

Le "Montcalm" est rendu à Sydney.

Le "Montcalm" est au quai du Roi.